Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

Contribution

● LA CRISE PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE ET LES PÉRILS CACHÉS POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Pour une posture offensive afin de tirer avantage des évolutions en cours

Par Dr Mourad Preure (P. 8 et 9)

● LE GÉNÉRAL MAÏZA AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«La situation sécuritaire a totalement changé»

Photo : Samir Sid

● Il est considéré comme étant l'un des fers de lance de la lutte antiterroriste. Au cours de la décennie noire, le général Maïza a été l'un des éléments les plus actifs, les plus connus surtout de cette guerre sans merci livrée à ces groupes qui avaient programmé le chaos dans le pays. Aux côtés du défunt général Fodil Chérif, il a laissé son empreinte dans la Ire Région militaire et dans bien d'autres zones encore. Pour la première fois, il revient sur ce passé douloureux et analyse pour nous les évènements présents que traverse l'Algérie.

PAGES 4 et 5

Le Bonjour du «Soir»

Hay Iikom Annaba et... Paris !

Que faisait Baha Tliba, député et vice-président de l'APN, donc un «élu» du peuple, dans une voiture diplomatique garée aux Champs-Elysées ? Comment et pourquoi cet avantage à un Algérien en voyage privé ? C'est à MM. Lamamra et Messahel de nous répondre en premier car nous savons que les ambassades et consulats sont au service permanent des princes et des courtisans et qu'ils ne s'occupent qu'accessoirement des citoyens ordinaires ! Nous le savons tous et même M. Lamamra le sait puisqu'il a pu constater, de visu, la situation déplorable que vivent nos émigrés, déclarant que c'était «inacceptable !»

Les membres de cette nouvelle cour vivent comme des rois ici et à l'étranger, ils raflent les terrains, les affaires et les privilèges et, même quand leurs constructions affaissent des zones bâties, personne ne réagit et je songe en premier à ces gens qui occupent les villas mitoyennes de la résidence des Béni M'haffeur (Annaba) et qui se sont tus ! Mais cette lâcheté ne m'étonne plus puisque tout un pays subit la loi de ces seigneurs sans dire un mot.

Quand le chef du prestigieux FLN, pas seulement celui de la révolution, mais le grand parti de gauche des années 70, s'en va quémander une carte de résidence chez l'ancienne puissance coloniale, le séjour privé de Baha et la limousine payée par les contribuables deviennent de l'anecdote, voire un fait divers...

farahmadaure@gmail.com

● MALGRÉ UN FORCING MAROCAIN

Ban Ki-moon maintient sa visite à Alger

PAGE 3

● ASSASSINAT D'UN JEUNE BOXEUR À BORDJ-EL-KIFFAN

La Sûreté de wilaya d'Alger s'explique

PAGE 6

● TRANSPORT MARITIME

Mettre fin à la mainmise étrangère

● Le ministère des Transports compte inverser la donne et récupérer des parts de marché du transport maritime de marchandises.

PAGE 6

● ILS NE SAVENT PAS À QUEL ÂGE ILS PEUVENT PARTIR À LA RETRAITE

Les hospitalo-universitaires s'insurgent

● Les hospitalo-universitaires sont dans le flou. Et pour cause, l'âge de départ à la retraite pour cette corporation n'est toujours pas fixé. Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires s'insurge contre cette situation qui constitue, selon lui, un blocage pour la jeune génération.

PAGE 3

LUNDI 22 FÉVRIER 2016 - 13 DJOUMADA EL OULA 1437 - N° 7723 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

L'édito Audio Média Sat Tv Mobiles
de Maâmar FARAH
C'est dans...
www.magazinemm.com

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Lundi 22 février 2016 - Page 2

100 bus pour la... SNVI

Un plan de développement a été adopté par le département de Bouchouareb afin de faire de la SNVI la locomotive de l'industrie mécanique. Mais la logique de l'importation semble prévaloir encore chez cette entreprise, qui fut jadis le fleuron de l'industrie nationale. En effet, selon des indiscrétions, la SNVI compte lancer un appel d'offres restreint pour l'acquisition de... 100 bus.

DIGOUTAGE
Par Arris Touffan

Dépenser, penser

Bouteflika est un homme qui a, malgré tout, beaucoup de chance. Il prend en 1999 les rênes d'un pays qui doit sa survie à l'exportation de ses hydrocarbures à un moment où le prix du baril allait caracoler à des pics historiques. Avec cette aubaine, on peut se contenter d'être généreux dans le prix qu'on met à acheter la paix sociale et autres assises au pouvoir... Mais sans remettre en cause sa compétence, c'est quand le prix du baril descend à 30 dollars qu'on reconnaît le talent d'un bon dirigeant. Quand il y a du fric, on peut dépenser. Mais quand il n'y en a plus, là, il faut penser.

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

Les fournisseurs connus

L'Onil (Office national interprofessionnel du lait) vient de rendre publique la liste des entreprises devant alimenter l'Algérie en matière première pour la fabrication du lait. Comme de tradition, on retrouve la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la France. On enregistre également l'arrivée de nouvelles entreprises du Singapour et de la Pologne.

Zoukh exige des explications

On apprend que les services de la Wilaya d'Alger ont saisi l'APC de Hussein-Dey au sujet des «kiosques» qui squattent les trottoirs de cette commune. Des explications ont été demandées par les services de Zoukh d'autant que les autres communes d'Alger ont procédé à la démolition des commerces qui dénaturent la face de la capitale.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que les relations entre le RND et le FLN sont désormais normalisées ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous que le remaniement du gouvernement Sellal interviendra dans un délai dépassant les 2 mois ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
30,5%	47,4%	22,1%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

SOIT DIT EN PASSANT

Laissez-moi choisir vos dessous !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où je me demande s'il ne faudrait pas interdire la vente de dessous féminins à ces hommes drapés dans des tenues d'un autre âge, et qui n'en prétendent pas moins vous orienter, si tel est votre besoin, sur la meilleure façon de les porter.

Les hommes ignorent tout des échanges qui s'opèrent à l'abri des regards indiscrets, à l'exception de ceux qui s'aventurent dans les boutiques en question en vue d'offrir un cadeau à la femme de leurs rêves. Dans ce cas-là, les conseils sont les bienvenus même s'ils sont débités par des «barbes rousses» gras et bedonnants. Il y a aussi ceux qui écarquillent des yeux amusés, lorsque leur épouse ou petite amie raconte sa virée dans cet espace où le temps s'arrête au profit d'un baratin tout à fait bien huilé pour la vente. Et puis je me dis que non, qu'il ne faut rien interdire du tout parce que travailler dans la lingerie fine a toutes les chances d'adoucir leur mode de pensée et d'approche à l'égard du sexe opposé quand cela ne les fait pas basculer de l'autre côté de la barrière. C'est là que le kamis et la barbe au nombril ne servent plus qu'à donner le change aux promoteurs de la lapidation et autres coupeurs de têtes. Bon, j'admets volontiers que les choses ne sont pas aussi légères et roses que cela, mais je trouve la situation tellement cocasse que je n'hésite pas à pousser le bouchon quand je me retrouve dans une situation similaire. J'aime bien, si je suis d'humeur légère, en discuter avec mon vendeur, un œil rivé sur ce sourire en coin de pervers. J'en rajoute une couche quand je le sens hésitant, histoire de le faire sortir de sa tanière.

Je n'ai aucun mal à lui faire dire ce que je veux et à la première perche tendue, il se lâche totalement. Je n'oublie pas, dans l'affaire, que ses dents, rougies au siwak, sont rompues à la tâche qui consiste à vous convaincre qu'elles en savent beaucoup plus que vous n'imaginez sur ce que vous avez envie de porter et à quelle occasion vous devriez vous parer de tel ou tel dessous. Le comble de l'hallucination, je l'atteins au moment où il me suggère que le bon goût, je l'ai tout juste en face des yeux.

M. B.

MALGRÉ UN FORCING MAROCAIN

Ban Ki-moon maintient sa visite à Alger

Ban Ki-moon se rendra finalement en Algérie selon le calendrier prévu initialement en dépit du forcing des autorités marocaines pour un report de cette visite au mois de juillet prochain. Cette visite prévue du 7 au 9 mars prochain intervient sur fond de tension entre Alger et Rabat mais mènera quand même le secrétaire général de l'ONU à Tindouf dans les camps de réfugiés sahraouis où est ardemment espérée une avancée notable dans le règlement du dernier conflit de décolonisation au monde.

Photo : DR

Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - De ce fait, le déplacement de Ban Ki-moon est perçu comme un véritable évènement sur au moins deux points. D'abord parce qu'il a décidé de faire de lui-même le point sur le dossier sahraoui, de s'enquérir des violations des droits de l'Homme à El-Ayoun (territoire occupé du Sahara occidental) et de présenter son rapport au Conseil de sécurité en avril prochain. Ensuite parce qu'il a fait face et déjoué toutes les manœuvres marocaines tendant à lui faire d'abord annuler puis reporter son déplacement dans la région et plus particulièrement encore à El-Ayoun. Mohammed VI n'a pas hésité à lui demander de manière officielle (par lettre) de reporter sa visite provoquant ainsi la colère du secrétaire général de l'ONU qui a menacé de se rendre uniquement dans les camps de réfugiés sahraouis, à Tindouf, si le roi persistait dans sa demande.

L'affaire a pris des proportions telles qu'elle a poussé tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à afficher leur soutien à Ban Ki-moon afin d'aboutir à une solution politique à un conflit qui n'a que trop duré. La position du Conseil de sécurité s'est fait entendre publiquement de façon à contre-carrer l'offensive marocaine et dévoiler son objectif, à savoir gagner du temps jusqu'à parvenir à la fin du mandat de Ban Ki-moon qui arrive à échéance à la fin 2016. Fait nouveau, l'appui à cette tournée a été exprimé y compris par la France dont les positions se rapprochent habituellement des thèses marocaines sur le sujet, et en dépit de la récente visite de Mohammed VI à Paris où il s'est entretenu avec François Hollande. Tous ces éléments laissent donc supposer l'existence d'une volonté d'entamer un tournant nouveau dans le traitement du dossier de décolonisation du Sahara occidental volontairement maintenu dans l'impasse depuis 1991, date de la signature d'un cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous les auspices de l'ONU et de l'OUA. Près de trente années après, aucune avancée n'a été enregistrée. Le dossier sahraoui demeure au stade premier, otage de manœuvres marocaines décriées par une bonne partie de la communauté internationale. C'est le signe d'échec aussi et surtout des différents secrétaires généraux des Nations-Unies qui se sont succédé. Boutros Ghali et même Kofi Annan ont très peu œuvré pour l'aboutissement du processus de décolonisation, mais voilà que Ban Ki-moon semble réaliser «l'urgence d'une solution» car, déclarait-il récemment encore, «la persistance de ce conflit pourrait constituer une bombe à retardement». Parviendra-t-il à une solution là où d'autres ont échoué ? Sa volonté et le soutien des quinze membres permanents du Conseil de sécurité constituent à cet effet des atouts majeurs à même de déboucher sur une issue historique.

A. C.

ILS NE SAVENT PAS À QUEL ÂGE ILS PEUVENT PARTIR À LA RETRAITE

Les hospitalo-universitaires s'insurgent

Les hospitalo-universitaires sont dans le flou. Et pour cause, l'âge de départ à la retraite pour cette corporation n'est toujours pas fixé. Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires s'insurge contre cette situation qui constitue, selon lui, un blocage pour la jeune génération.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu) se demande à quel âge se termine la carrière de cette corporation ? La réponse ne leur a toujours pas été fournie par leurs deux tutelles, les ministères de la Santé et de la Recherche scientifique. Pourtant selon un arrêté interministériel, l'âge de départ à la retraite pour les professeurs chefs de service a été fixé à 65 ans.

Un arrêté qui n'est pas encore signé. Le ministère de la Santé a donné son accord pour une retraite à 65 ans, cependant, son homologue de l'Enseignement supérieur ne veut pas se décider. En attendant, de nombreuses générations appartenant à ce corps de médecine sont bloquées dans leur progression de carrière. Le Snechu qui a animé hier une conférence de presse pour présenter son nouveau bureau qui a à sa tête, la professeure Ouahioune Wahiba, qui remplace le professeur Nacer Djidjli, qui a démissionné, demande la normalisation de la carrière de cette corporation. «Nous sommes le seul corps en Algérie où l'âge de la retraite n'est pas défini, pourtant la réglementation est claire et fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans, il y a eu une dérogation pour notre corps où on l'a fixé à 65 ans mais les gens dérogent à cette mesure» a expliqué le professeur Djidjik, secrétaire général du Snechu. Sous prétexte que cette «élite» est encore indispensable dans les services hospitaliers, des chefferies de services sont encore gérées par un personnel qui dépasse l'âge de départ à la retraite.

«En attendant, il y a une nouvelle génération qui progresse sans aucune visibilité ignorant si un jour elle aura accès à ces postes de responsabilité» a indiqué le professeur Belhadj. Le syndicat dit avoir proposé un âge de départ à la retraite entre 65 ans et 70 ans mais il s'est heurté à un grand problème. Le professeur Djidjili explique que la loi interdit que la pension de retraite dépasse de 15 fois le SNMG. Ainsi cette corporation une fois à la retraite ne peut pas percevoir les 80% de son salaire, mais seulement 55%. «Une injustice» selon le syndicat qui demande le déplafonnement de ce calcul. En attendant, dit-on, nous avons une poussée de jeunes qui aspirent à des postes supérieurs et qui sont dans le flou.

C'est pourquoi, et devant ce blocage et en attendant de régler ce problème de retraite, le syndicat propose aux professeurs chefs de service de libérer les postes supérieurs tout en restant dans leurs services comme consultants par exemple. «Nous ne chassons personne et nous respectons nos aînés» souligne le professeur Ouahioune. Les hospitalo-universitaires disent vouloir ramener un message d'espoir pour la jeune génération qui est en droit d'accéder à des postes supérieurs.

Le professeur chef de service ou le maître assistant, poursuit-on, ont aussi le droit de connaître l'âge de départ en retraite. Le Snechu rappelle que depuis l'indépendance il n'y a eu que trois concours pour les chefferies de services. Le premier en 95, le second en 2006 et le dernier, c'était en 2012. «Nous avons sacrifié plusieurs générations» s'insurge-t-on. La corporation réunit entre 4000 et 4500 effectifs dont 4% dépasse l'âge de départ à la retraite.

S. A.

RÉGULARISATION VIS-À-VIS DE LA CNAS

Les employeurs réfractaires seront sanctionnés

Des sanctions seront prises à l'encontre des employeurs qui n'ont pas procédé à la régularisation de leur situation vis-à-vis de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas). Une date-butoir a été fixée au 31 mars prochain, dans le cas contraire, «les employeurs en infraction seront sanctionnés».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est le message clé qui ressort de la réunion du 1er regroupement régional des agents de contrôle employeurs-Cnas qui s'est tenue hier au centre familial de Ben Aknoun en présence du ministre de tutelle. La rencontre avait pour principal objectif «d'évaluer les actions menées dans le cadre de l'activité des agents de contrôle, notamment celles relatives à la loi de finances complémentaire (LFC) 2015. Ces mesures, selon une fiche de présentation, permettent à l'ensemble des employeurs de régulariser leur situation envers la sécurité sociale, soit par le paiement de leurs dettes ou la déclaration de leurs employés afin de bénéficier des exonérations et des pénalités de retard avant la fin du 1er trimestre 2016, soit au 31 mars prochain ». «Les procédures de recouvrement forcé restent applicables à l'encontre des employeurs débiteurs n'ayant pas entrepris de démarche pour régulariser leur situation. Ces actions peuvent être suspendues dans le cas où les employeurs concernés introduisent une demande d'échéancier de paiement et procèdent au règlement de l'encours», indique-t-on. Lors de son intervention devant les participants à ce premier regroupement, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi a longuement insisté sur le phénomène des «personnes activant d'une façon informelle et sans couverture sociale». A ce propos, il a indiqué qu'ils «peuvent s'affilier volontairement auprès du régime des salariés afin de pouvoir bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité contre le versement d'une cotisation fixée à 12% assise sur une assiette dont le montant est égal au SNMG, soit 2160 DA par mois».

«Cette période est applicable pour une période transitoire de trois années au maximum accordée aux affiliés volontaires pour leur permettre de formaliser leur situation professionnelle», ajoute-t-on.

Cela dit, lors de son intervention, le ministre de tutelle a indiqué que le nombre d'employeurs concernés au titre de la loi de finances complémentaire 2015 est de 360 268 pour 6 126 302 employeurs et que le nombre d'employeurs ayant régularisé leur situation vis-à-vis de la Cnas est de 1906 employeurs pour 3808 salariés. Pour rappel et en application des dispositions prévues par l'ordonnance n°15-01 du 23 juillet 2015 de la loi de finances complémentaire pour 2015, la Cnas a lancé une campagne d'information et de sensibilisation sous le slogan « l'affiliation à la sécurité sociale, un droit garanti». La rencontre d'hier a porté sur la vulgarisation des nouvelles mesures de facilitation en direction des employeurs.

Photo : DR

Mohamed El Ghazi insiste sur le phénomène des «personnes activant d'une façon informelle et sans couverture sociale».

A. B.

LE GÉNÉRAL ABDEREZAK MAÏZA :

«La situation sécuritaire en

Il est considéré comme étant l'un des fers de lance de la lutte antiterroriste. Au cours de la décennie noire, le général Maïza a été l'un des éléments les plus actifs, les plus connus surtout de cette guerre sans merci livrée à ces groupes qui avaient programmé le chaos dans le pays. Aux côtés du défunt général Fodil Chérif, il a laissé son empreinte dans la 1re Région militaire et dans bien d'autres zones encore. Pour la première fois, il revient sur ce passé douloureux et analyse pour nous les évènements présents que traverse l'Algérie.

Entretien réalisé par Abla Cherif

Comment appréciez-vous la situation sécuritaire qui prévaut aujourd'hui à travers le pays ?

Je peux dire d'emblée que je suis optimiste. J'estime que la situation sécuritaire actuelle est excellente. Ce que nous avons vécu dans les années 90 n'existe plus. Je crois que l'ancien chef de l'état-major de l'armée l'avait déjà dit, le terrorisme algérien a été vaincu. Ce que nous avons aujourd'hui comme terroristes ne sont plus algériens, ce sont des mercenaires qui travaillent au profit d'organisations internationales. Auparavant, nous avions affaire au GIA, aujourd'hui il s'agit d'Al Qaïda qui n'est pas une organisation algérienne et donc tous ceux qui y sont affiliés, Algériens ou étrangers, Mauritaniens, Maliens, Tunisiens, ne sont que des mercenaires.

Ce n'est plus du terrorisme tel que nous l'avons vécu, car nous avions en face de nous des Algériens, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Voilà le premier élément. Mais cela ne veut pas dire que l'intégrisme a disparu, il existe toujours, il a pignon sur rue. Il représente encore un mouvement idéologique et politique qui cherche encore à installer le califat en Algérie, qui cherche toujours à remplacer la Constitution par la Chariaa. Mais le terrorisme en tant que tel n'existe plus.

Le problème sécuritaire semble être transposé aux frontières où un important dispositif a été mis en place. Les autorités font souvent état de grand danger. De quelle manière l'Algérie se trouve-t-elle menacée ?

C'est vrai dans la mesure où tous les pays qui entourent l'Algérie vivent des problèmes sécuritaires. Si on prend le Sud de l'Algérie avec la situation sécuritaire que vivent actuellement le Niger, le Mali, le Tchad et même un peu plus bas le Nigeria avec Al-Qaïda et surtout Boko Haram qui a fait allégeance à Daesh, une suspicion de création d'un groupe de Daesh dans le Sahel existe. Il y a donc une menace potentielle d'arrivée d'Al-Qaïda ou de Daesh à travers la frontière sud.

Le problème est similaire à la frontière Est. La Libye est dans une situation de chaos. Là-bas, des terroristes qui étaient affiliés à Al-Qaïda ont fait complètement allégeance à Daesh. Il y a maintenant une menace d'arrivée de terroristes à travers la frontière algéro-libyenne ou même à travers la frontière algéro-tunisienne. La Tunisie n'a pas le même dispositif sécuritaire, les mêmes moyens que l'Algérie, elle trouve des difficultés à stopper les éléments qui passeraient chez elle. Il y a aussi le fait que beaucoup de Marocains, de Tunisiens qui sont actuellement affiliés à Daesh se sont engagés avec cette organisation.

D'après les statistiques qui ont été fournies en Syrie, en Libye et en Irak, ils peuvent à n'importe quel moment revenir dans leur pays. C'est ce qui s'était passé avec nous avec l'histoire des Afghans. Voici les menaces qui peuvent guetter l'Algérie. Mais il faut savoir que même du point de vue de la frontière nord, il peut y avoir aussi des éléments de Daesh. Des Européens, qu'ils le soient à 100% ou des binationaux, peuvent venir facilement en Algérie. Il peut s'agir d'un Français, d'un Belge… qui viendrait faire du tourisme et qui serait par exemple affilié à Daesh.

C'est pour cela que je dis et je reconfirme que la situation sécuritaire en Algérie a totalement changé. D'autre part, je pense que l'Algérie est l'un des seuls pays africains à avoir un dispositif sécuritaire aussi fort. Je m'explique : dans les années 90, la Sûreté nationale et la gendarmerie n'occupaient absolument pas le terrain. Aujourd'hui, la gendarmerie a un maillage sécuritaire pratiquement total. A ma connaissance, il reste 5 ou 6 communes algériennes qui n'ont pas de brigades de gendarmerie.

La police était également inexistante, je l'ai toujours dit. En 1996, la Sûreté nationale comptait 60 000 hommes. Aujourd'hui, elle occupe toutes les daïras. La plus grande partie des communes possède des Sûretés urbaines. Ce maillage est très important car il permet le recueil du renseignement facilement, ce qui n'existait pas dans les années 90. Dès que quelqu'un bouge quelque part, les services de sécurité le savent immédiatement. Durant les années 90, une mouvance avait occupé les mosquées, ils pouvaient faire n'importe quoi et dans n'importe quel lieu de culte du pays, mais aujourd'hui ce n'est plus possible. Ce n'est un secret pour personnes, l'Etat a mis en place une police des mosquées. Elles sont toutes surveillées, contrôlées. Lorsqu'un imam dévie, il y a automatiquement intervention du ministère des Affaires religieuses. Lorsqu'une mosquée commence à être infiltrée par des éléments louches qui tentent de renverser l'imam ou travailler les gens, il y a également intervention. Ceci n'existait pas dans les années 90. Ce maillage sécuritaire total de toute l'Algérie est d'une importance capitale.

Photo : Samir Sid

Le général Abderezak Maïza.

Lorsque nous parlons de Daesh par exemple, beaucoup de personnes sont étonnées de la facilité avec laquelle il a pu conquérir des territoires immenses en Irak, en Syrie et même en Libye mais ils oublient de dire que Daesh active dans des pays où l'Etat n'existait pas, où les armées avaient été détruites, où les services se sécurité étaient inexistants. Il est très facile pour eux de conquérir des zones entières puisqu'il n'y avait rien en face. Ce n'est pas le cas de l'Algérie.

Si nous prenons l'exemple de la Libye, ce pays est construit d'un tas de groupes, de milices qui ne s'entendent même pas entre elles. Il est très facile pour cette organisation de s'installer dans ce pays en essayant d'attirer à elle quelques milices. Daesh ne peut s'implanter en Algérie.

Les années de terrorisme que nous avons vécues semblent avoir généré une autre forme de violence en Algérie. Elle se manifeste notamment dans les nouvelles cités où des gangs armés de sabres et d'armes blanches sèment la terreur. De quelle manière percevez-vous le phénomène ?

C'était prévisible. A la fin de l'action contre le terrorisme dans les années 99-2000, nous savions que la violence allait monter en flèche. Les enfants de l'époque n'ont vécu que dans la violence. Souvenez-vous à l'époque, pour limiter ce phénomène, l'Algérie interdisait l'entrée de jouets sous forme d'armes. Nous avons constaté que ce qui fait le plus plaisir à un enfant, c'est de détenir ce genre de jouets, il préfère une arme, un pistolet, un couteau en plastique plutôt qu'une peluche ou autre chose. Ils ont vécu à une période où les seules personnes qui pouvaient imposer leur présence dans le pays étaient les gens armés. N'oubliez pas qu'en plus des services de sécurité, l'Algérie avait décidé de distribuer des armes aux Patriotes, aux Groupes de légitime défense (GLD)…

Les enfants voyaient leur père, leur frère, leur mère défendre leur maison, leur village, leur îlot de vie par les armes. Nous savions que tout cela allait se transformer en violence. Tous les enfants d'amis que je rencontrais voulaient devenir des ninjas. Ils voulaient s'engager dans la police ou la gendarmerie pour devenir des ninjas, pour eux, c'était le summum. La violence germait, elle était prévisible et l'on s'attendait à ce qu'il y ait une explosion de violence. De plus, la plupart de la population a été urbanisée sans qu'il y ait de maillage strict.

A l'époque, nous avions demandé que toutes les cités soient équipées si ce n'est d'un commissariat ou au moins de postes de police. Il y a eu construction de conglomérats urbains non sécurisés. Aujourd'hui, il y a installation d'écoles, de centres commerciaux mais pas encore de brigades de gendarmerie. Vous créez un ensemble immobilier de 4000 à 5000 logements sans qu'il y ait déploiement de services de sécurité.

C'est pour cela qu'il y a cette violence. De plus, toutes ces nouvelles cités ont des composantes hétérogènes. Des personnes déracinées qui ne possèdent pas de relations de voisinage sont mises ensemble et essayent de s'imposer. Ce sont des phénomènes naturels. Mais pour paraphraser un sociologue arabe qui avait mené une étude sur l'Algérie, notre pays connaît une violence extraordinaire. Je me souviens que lorsqu'une mère voulait punir son enfant elle lui promettait d'être «tué» s'il désobéissait. Elle lui disait «je vais te tuer, je vais t'égorger, je vais t'arracher les tripes».

C'est devenu un langage naturel. Les enfants sont élevés avec des images violentes et il est donc tout à fait normal qu'il y ait de la violence. A présent, il faut aussi dire que ce qui se passe est un phénomène qui existe dans les plus grands pays du monde, dans les plus grandes démocraties. Ceci peut être combattu par une éducation, un dispositif sécuritaire, par la suppression du chômage. Il faut combattre l'oisiveté.

Vous avez longtemps opéré dans la 1re Région militaire où ont été perpétrés les plus terribles massacres. Quel est le souvenir qui vous a le plus marqué ?

C'est une femme. J'étais en poste à Chlef. Elle avait insisté pour me voir et j'ai mis du temps à la recevoir. Elle avait perdu son mari qui était un terroriste. Il avait participé à la fameuse embuscade contre un détachement de l'école de Ténès. Nous avions bombardé la région où son groupe se trouvait, c'était à l'ouest de Ténès.

La forêt avait été brûlée et le terroriste était mort durant l'incendie. Cette femme qui avait huit enfants avait identifié son mari. Lorsque je l'avais reçue elle m'a dit : je l'ai reconnu formellement car il portait une paire de chaussures particulière, que personne n'avait. Elle se plaignait de ne pas avoir reçu l'acte de décès de son mari. A l'époque, elle m'avait expliqué qu'elle se fichait complètement de ce qu'il faisait. «J'étais à la maison, me disait-elle, il venait me demandait de cuisiner pour 20 personnes, il recevait des gens que je ne voyais même pas, Il faisait ce qu'il voulait. Je me fiche qu'il soit mort ou pas, ce qui m'intéresse c'est de pouvoir avoir cet acte pour m'occuper de mes enfants, les inscrire à l'école».

Elle mourait de faim. Elle m'avait raconté qu'elle ramassait des légumes ou détritus détériorés dans les poubelles, les mettait à bouillir dans de l'eau et attendait la nuit pour faire manger cette mixture à ses enfants, à la lueur d'une bougie car elle n'avait pas de lumière. Elle tenait à ce que ses enfants ne voient pas ce qu'ils mangent.

> ***Que ce soit vrai ou pas, nous avons vécu un antagonisme à la tête de l'Etat et ses services. Ils étaient en quelque sorte bridés. Mais leur retour à leur place naturelle va leur permettre de travailler normalement.***

Qui sont ces éléments qui activent ?

Les groupes qui existent se réclament tous d'organisations étrangères. Une partie des éléments d'Al-Qaïda, c'est nouveau, a fait allégeance à l'EI, au fameux Daesh, mais je le répète, nous n'avons plus de terroristes algériens.

Qu'en est-il de Daesh ?

Ce n'est pas Daesh qui est entré en Algérie, ce sont des terroristes d'Al-Qaïda qui ont décidé à un certain moment de s'affilier à Daesh. La nuance est importante. On peut évoquer à ce sujet le fameux groupe, en partie décimé d'ailleurs, à l'origine de l'enlèvement de l'alpiniste français Hervé Gourdel.

Dans ce contexte, quelle menace peut représenter le passage de clandestins marocains qui transitent par l'Algérie pour rejoindre les groupes terroristes en Libye ? Une vive réaction des autorités a d'ailleurs été enregistrée récemment à ce sujet.

Ce sont des transitaires qui passaient par l'Algérie pour pouvoir prendre l'avion pour aller à Tripoli. Ils ont été renvoyés chez eux. Pour clore complètement ce dossier, l'Algérie a décidé d'arrêter carrément la liaison avec la Libye et Tripoli, donc le problème ne se pose plus. Mais ces clandestins, qu'ils soient sénégalais, marocains ou autres, peuvent passer par d'autres voies. Ils peuvent passer par la voie terrestre à travers le Sahel qui est un no man's land ouvert à n'importe qui. Ils peuvent passer également par la mer ou aller au Moyen-Orient et revenir vers la Libye. Toutes ces options sont possibles.

> ***Cela vaut aussi pour Bentalha. Toutes les victimes sans exception étaient des familles de l'AIS qui avaient fui la zone de Médéa. Là aussi une expédition punitive avait été menée. On leur reprochait d'avoir fui la zone.***

Algérie a totalement changé»

Elle m'avait vraiment touché. J'ai demandé au procureur de Boukadir de signer l'acte de décès. J'avais également demandé au directeur de l'hôpital de l'employer, il était réticent à prendre la femme d'un terroriste. Je lui ai dit qu'il fallait l'employer aux cuisines, au réfectoire en échange de nourriture pour ses enfants. Cet exemple m'avait marqué et heureusement, car je m'étais rendu compte (j'étais à Chlef) que ce n'est pas toute la population qui était terroriste.

Dès ce moment, j'avais posé le problème, j'en avais même parlé à Mme Leila Aslaoui, de savoir qui allait s'occuper des familles des terroristes. Les pères mères, épouses n'ont aucune responsabilité dans les actes de leur fils ou père. On ne pouvait pas les rejeter comme cela pour éviter de revivre ce qui s'est passé après l'indépendance entre harkis et moudjahidine. C'est un souvenir vivace. Je n'ai pas retenu ce qui s'est passé du côté massacres, je n'ai pas gardé d'images… car j'avais une perception technique de l'évènement. D'autres militaires n'en dormaient plus, je connais des personnes, des amis même, qui n'ont pas dormi durant des années, qui souffraient de cauchemars…

Personnellement, j'ai toujours refusé de «regarder» les massacres, les victimes, d'un côté humain. J'essayais de ne pas fixer les corps. J'établissais un décompte pour faire mon rapport… je faisais mon travail, c'est tout.

Tous ces soldats confrontés continuellement à des images atroces, des situations violentes, ont-ils bénéficié d'une prise en charge psychologique ?

Malheureusement non. Au niveau de l'armée, il n'y a pas eu de prise en charge psychologique. Au niveau de la police, le problème a été pris en charge. Le défunt Tounsi avait compris le problème et intégré des psychologues dans toutes les wilayas. Enormément de policiers qui avaient travaillé avec moi ont fait des dépressions.

Des personnes avec lesquelles j'ai travaillé dans les années 96 et que je connais très bien sont passées par l'hôpital psychiatrique. Même la population (temps d'arrêt), là c'est le grand «massacre»… Un jour j'ai assisté à une scène terrible à El-Abadia (Chlef). Une femme avait été assassinée devant son mari et ses neuf enfants par son cousin et deux autres terroristes. Elle avait été tuée dans la chambre à coups de hache. Les cris ont alerté les voisins. L'attaque avait été perpétrée dans une zone très difficile. Lorsque nous sommes arrivés, la femme avait été pratiquement découpée. Son mari, un homme très grand de taille, et les neuf enfants étaient dans un coin de la chambre…

Ce qui m'a tout de suite frappé, c'est l'exiguité des lieux. J'ai demande aux soldats de prendre les enfants pour qu'ils ne marchent pas dans le sang de leur mère. C'était un cousin à elle. Durant longtemps, j'essayais d'imaginer ce qui allait arriver à ces enfants. La plus grande avait dix ans. Je me demandais comment ils allaient vivre avec le souvenir de leur mère se débattre sous des coups de hache. Les enfants ont été confiés aux parents. Le père a fait sa déposition à la brigade de gendarmerie et plus personne ne s'est intéresse à lui, ensuite. Ni à lui ni aux enfants. L'absence de prise en charge psychologique de cette catégorie de personnes est un gros problème.

Vous avez, à un certain moment, déclaré que l'Etat algérien n'avait pas mis en place les moyens appropriés pour combattre le terrorisme durant cette époque. De quoi vouliez-vous parler ?

L'Etat était carrément inexistant durant les années 90. A cette époque, je me souviens être allé au Zaccar, lorsque les citoyens nous ont vus arriver, ils se sont mis à crier : «les Français sont là»… Ils étaient coupés du reste du monde. Sur place, je me suis aperçu qu'il n'y avait même pas d'école. Il y avait exactement deux classes, transformées en écuries d'ailleurs, car les gens avaient peur d'enseigner. Je suis intervenu auprès de l'ancien wali de la région pour trouver des instituteurs mais personne ne voulait prendre ce risque.

> ***Des personnes avec lesquelles j'ai travaillé dans les années 96 et que je connais très bien sont passées par l'hôpital psychiatrique. Même la population (temps d'arrêt), là c'est le grand «massacre»…***

J'ai trouvé alors des jeunes filles qui avaient un certain niveau (BEM), nous leur avons offert un salaire de fortune (le filet social) et promis de les armer, elles et leur famille. Elles ont finalement accepté, et c'est ainsi que nous avons pu redonner un peu vie à ce village. Peu de temps après, nous sommes passés à une autre région. Il fallait tout faire pour éviter que toutes ces zones reculées se vident. Ailleurs, nous avons installé des tentes militaires pour faire office d'école, les gens n'avaient pas de quoi se nourrir, ils venaient chaque soir avec leur gamelle partager la nourriture des soldats.

Même l'eau leur était fournie. J'ai dû intervenir à maintes reprises pour mettre en place un minimum de vie dans les villages les plus reculés car nous n'avions pas intérêt à ce que ces zones se vident et laissent le terrain libre aux groupes terroristes.

> ***Lorsqu'une mosquée commence à être infiltrée par des éléments louches qui tentent de renverser l'imam ou travailler les gens, il y a également intervention. Ceci n'existait pas dans les années 90. Ce maillage sécuritaire total de toute l'Algérie est d'une importance capitale.***

Dans certains endroits, nous avons réussi à maintenir la population en offrant à chaque famille 100 poussins pour l'élevage. Pour d'autres, c'était des abeilles. Ces personnes avaient tout perdu, vous comprenez. Nous étions dans une situation exceptionnelle et l'Etat n'avait pas pris de mesures exceptionnelles. L'Etat était absent. Oui je l'ai dit, le terrorisme a été vaincu par voie sécuritaire et grâce à tous les moyens que nous avions mis en place pour le combattre.

Prenez la garde communale, je suis totalement contre sa dissolution. C'est une structure qui a mené un travail de renseignement surtout extraordinaire. Replacez-vous dans le contexte. Grâce à eux, nous savions tout ce qui se passait. Ce qu'il faut savoir, c'est que beaucoup d'éléments de la garde communale étaient des repentis. Dans ce cadre, la loi sur la repentance a été très bénéfique. Ces personnes que j'ai enrôlées dans la garde communale, je me suis battu contre les moudjahidine qui ont fini par comprendre d'ailleurs, venaient avec un avocat. Ils demandaient à ce que leur famille soit réunie et mise à l'abri. Père, mère, enfants arrivaient, on les mettait dans un lieu sûr. En échange, l'ancien terroriste, puisqu'il venait de se repentir, nous ramenait des armes, des renseignements. On n'en avait rien à faire de ceux qui ne nous ramenaient pas d'armes. Ils se sont avérés être des éléments très bénéfiques de la garde communale. Toutes les personnes qui se sont engagées dans la garde communale l'ont fait pour défendre leur vie, celle de leur village… Ils connaissaient tout le monde et nous informait de tout ce qui se passait durant cette guerre qui a aussi parfois été une guerre d'argent dans certains cas. Je suis contre sa suppression.

Que voulez-vous dire par une guerre d'argent ?

Prenez l'exemple de ce qui s'est passé à Raïs. Tous les morts qu'il y a eu sont des membres de familles de groupes terroristes. A l'époque, le chef terroriste Djebaïli avait distribué de l'argent à toutes ces personnes qui ont investi notamment dans le transport, les fameux minibus qui apparaissaient un peu partout. Après sa mort, Zouabri a nommé le fameux «Japonais» et lui a demandé de récupérer l'argent qui avait été prêté aux familles. Ces dernières ont refusé, une expédition punitive avait été menée.

Nous avions d'ailleurs retrouvé le registre qui comportait le nom de toutes les personnes concernées et ce sont elles qui ont été tuées. C'était incroyable. Les maisons ciblées étaient espacées par des maisons de citoyens non concernés et je vous assure que ceux-ci n'ont pas été touchés. Cela vaut aussi pour Bentalha. Toutes les victimes sans exception étaient des familles de l'AIS qui avaient fui la zone de Médéa. Là aussi une expédition punitive avait été menée. On leur reprochait d'avoir fui la zone.

Sur un autre volet cette fois, quelle lecture faites-vous de la restructuration du DRS ?

Si nous faisons abstraction des problèmes de personnes, cette restructuration était attendue depuis longtemps. L'armée cherchait à se professionnaliser et on avait établi le dossier de professionnalisation. Les services de sécurité devaient changer. L'armée ne devait garder que les services proprement militaires. Les autres services greffés à l'armée, espionnage, contre-espionnage, devaient être dissociés pour qu'on arrête de nous coller tous les problèmes de l'Algérie. Pour tous, l'armée était synonyme de pouvoir, c'est pour cette raison qu'à l'époque, nous disions qu'il ne fallait pas confondre entre l'armée et le DRS.

Le DRS ne travaillait pas uniquement pour l'armée, mais pour l'Etat. Depuis les premiers présidents Boumediène, Chadli, la situation était la même, il y a juste une petite période, lors du passage de Khaled Nezzar à la tête de la défense, durant laquelle le contre-espionnage avait été rattaché au ministère de l'Intérieur, mais ils sont revenus immédiatement après sur cette décision. De mon point de vue, ce changement est tout à fait normal, il aurait au contraire dû intervenir il y a bien longtemps.

> ***C'est pour cela que je dis et je reconfirme que la situation sécuritaire en Algérie a totalement changé. D'autre part, je pense que l'Algérie est l'un des seuls pays africains à avoir un dispositif sécuritaire aussi fort.***

Ces changements sont intervenus dans des conditions opaques qui ont ouvert la porte à beaucoup d'interprétations, de commentaires…

C'est une pratique algérienne. On a vu des responsables de l'Etat algérien être assignés à résidence ou mis en prison. Vous prenez un Ferhat Abbas, qui a représenté le premier gouvernement de l'Algérie, a été mis en prison par le premier et le deuxième Présidents. Comment voulez-vous que cela change aujourd'hui. C'est une pratique politique strictement algérienne qui fait que les gens ne peuvent pas s'attendre à une reconnaissance de l'Etat. L'homme qui été mis à la porte dans le cadre de cette restructuration, et quoi que l'on puisse dire à son sujet, a œuvré au maintien de la République algérienne.

Pour des raisons politiques, il a été mis à la porte mais il n'en demeure pas moins qu'il a travaillé pour son pays. Beaucoup de personnes ont été assignées à résidence ou mises en prison après l'indépendance. Je ne vois pas pourquoi l'ancien responsable du DRS pourrait vivre une situation autre que celle qu'ont vécue ses prédécesseurs. C'est une suite logique. Dans l'armée, on essaye de faire cela, de ne pas mettre à la porte mais d'honorer, même symboliquement, avec un petit cadeau.

Que va apporter cette restructuration selon vous ?

Plus d'efficacité pour ses services. Que ce soit vrai ou pas, nous avons vécu un antagonisme à la tête de l'Etat et ses services. Ils étaient en quelque sorte bridés. Mais leur retour à leur place naturelle va leur permettre de travailler normalement. On attend qu'ils puissent être encore plus efficaces.

Que pensez-vous de cette volonté mise en place d'un Etat civil sur fond de crise économique ?

Nous avons des moyens extraordinaires pour surmonter cette crise. Nous sommes loin de Monsieur 26 milliards qui a détruit tous les tissus sociaux. Aujourd'hui, nous avons des atouts. Cette chute du pétrole et des gaz est même un bienfait, elle permettra de se tourner vers la production. On disait que nous n'étions plus un pays car nous n'arrivions pas à produire ce que l'on mangeait, nos vêtements. Une importance va être donnée à la production.

La situation politique, nous la vivons depuis l'indépendance, rien n'a changé, quel que soit le Président qui soit passé, la population n'a jamais été intégrée à la prise de décision, jusqu'à présent. Le fait de passer par le Parlement pour prendre des décisions importantes et l'actuelle Constitution n'est pas une nouveauté.

Ce qui est nouveau, c'est l'existence d'une opposition. Il faut qu'ils se renforcent, travaillent la societé civile. Dire à présent que nous allons passer à une république civile, je n'y crois pas tant qu'il n'y a pas d'organisation civile. Seule la presse, écrite et audiovisuelle, contribue actuellement à l'émergence d'une societé civile. Les télévisions privées font un travail remarquable en poussant les autorités à régler les problèmes.

L'armée n'a jamais été concernée par des prises de décision politique même pendant la période du parti unique. Je suis désolé, mais l'armée n'a pas fait les présidents. Souvenez-vous, Boumediène avait vidé l'armée de ses hommes, comme il se disait à l'époque. Souvenez-vous des Bouzeghoub… Chadli avait fait la même chose.

Et c'est ce que fait l'actuel Président. C'est une continuité. Pourquoi dire que nous allons vers une societé civile ? Etions-nous une dictature ? Mais il est vrai qu'à chaque fois qu'il y a eu crise, l'Etat algérien, qui était incapable de gérer la crise, faisait appel aux militaires pour faire face.

Liamine Zeroual nous avait réunis à Blida et on avait posé le problème en lui demandant d'extraire l'armée de ce problème. On lui avait demandé de renforcer la police, la gendarmerie afin qu'ils puissent faire face en cas de problèmes.

A. C.

TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES

Mettre fin à la mainmise étrangère

Le ministère des Transports compte inverser la donne et récupérer des parts de marché du transport maritime de marchandises.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) – La flotte nationale du transport maritime de marchandises ne détient actuellement que 3% des parts de marché. Une part très minime face à celle détenue par les compagnies étrangères. Selon le conseiller du ministre des Transports, Mustapha Naci, le marché du transport maritime des marchandises est aujourd'hui, «dominé» par des compagnies étrangères à hauteur de 97%.

«Nous devons inverser cette donne et obtenir à court terme 30% des parts du marché avant d'atteindre les 80% à long terme», dit-il.

Pour ce faire, un programme d'acquisition de vingt-cinq navires a été mis en place dont six navires déjà réceptionnés. «Ce programme permettra aux compagnies nationales d'avoir une part de marché plus importante», ajoute-t-il.

Idem pour le transport maritime des voyageurs qui, lui aussi, sera doté de deux nouveaux navires au bénéfice de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV).

Intervenant, hier, sur les ondes de la radio Chaîne 3, Mustapha Naci s'étale sur la restructuration du secteur des transports. «Plus de 2 300 km de ligne ferroviaire sont en pleine réalisation», dit-il avant de préciser que la nouvelle ligne de la rocade des Hauts-Plateaux qui relie Tébessa à Sidi-Bel-Abbès, sera réceptionnée en juin prochain. «Cette ligne aura une portée économique importante puisqu'elle va désenclaver plusieurs régions et relier plusieurs zones industrielles. D'ailleurs, cette connectivité du réseau ferroviaire pourra créer de nouvelles zones industrielles», dit-il encore.

Photo : DR

La flotte nationale du transport maritime de marchandises ne détient actuellement que 3%.

Le conseiller du ministre des Transports cite, à cet effet, la commande passée par la SNTF (Société nationale de transport ferroviaire) pour l'acquisition de 300 wagons de transport de marchandises, notamment pour le phosphate (activité importante) dont la réception est prévue pour bientôt. De nouveaux autorails et trains électriques sont également attendus. La SNTF poursuit-il, «va participer à la création d'une joint-venture avec une société étrangère pour la maintenance et la fabrication des trains électriques ici en Algérie».

Côté transport terrestre, l'intervenant indique que des zones logistiques viennent d'être créées dans plusieurs régions du pays et seront connectées avec les réseau ferroviaire et routier. Des zones qui, selon lui, assureront une organisation meilleure et moderne pour ce type de transport. «Nous sommes en train de créer des sociétés mixtes avec des partenaires étrangers (joint-ventures) afin de s'imprégner du savoir-faire de ces partenaires pour améliorer la méthode de gestion», dit-il.

Il rappelle, en outre, le programme d'acquisition de seize aéronefs pour la compagnie aérienne Air Algérie dont huit réceptionnés et en exploitation.

Ry. N.

ASSASSINAT D'UN JEUNE BOXEUR À BORDJ-EL-KIFFAN

La Sûreté de wilaya d'Alger s'explique

Le jeune boxeur résidant à Bordj-El-Kiffan, dans la banlieue Est d'Alger, est décédé suite à des coups et blessures portés par un repris de justice. C'est ce qu'a affirmé, hier, Berrachedi Nordine, contrôleur de police, chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – L'intervenant qui nous a reçu dans son bureau a expliqué que les co-auteurs de ce drame, au nombre de trois, ont été arrêtés sur place par les éléments de la Sûreté d'Alger. Quant à l'auteur présumé de l'assassinat du boxeur Hamza Bensari, il a été arrêté 48 heures après, près de la frontière algéro-marocaine. Au total, cinq personnes ont été impliquées dans cette tragédie, pour non-assistance à personne en danger ou ayant aidé l'auteur à prendre la fuite, et qui ont été présentés devant le parquet de Rouiba. M. Berrachedi a expliqué qu'à l'origine de ce drame, une dispute banale entre le principal accusé et la victime à cause du petit frère de ce dernier. Ayant eu déjà un antécédent avec le petit frère de la victime, celui-ci est venu voir ce soir là le présumé tueur pour le prévenir de ne pas s'approcher de son frère. Il y'a eu une dispute durant laquelle la victime a reçu des coups et blessures avec arme blanche, ce qui lui a coûté la vie. Le chef de la Sûreté de wilaya a souligné qu'il n'y a jamais eu de dépôt de plainte de la famille de la victime auparavant. «Les deux familles étant toutes les deux originaires de la wilaya de M'sila, ont préféré régler ce conflit à l'amiable» a souligné notre interlocuteur.

Le jeune boxeur, âgé d'une vingtaine d'années, a été assassiné dans la nuit du dimanche à lundi dernier. L'auteur, quant à lui, a été présenté 15 fois devant le tribunal pour différentes affaires. Par ailleurs, la Sûreté de la wilaya d'Alger dit veiller sur cinq millions de personnes par jour. M. Berrachedi a expliqué que la capitale abrite 3,5 millions d'habitants et 1,5 million de population flottante qui entre dans la capitale. Les éléments de la Sûreté de wilaya, dit-il, travaillent de jour comme de nuit pour assurer la sécurité de cette population. Ceci à travers une politique de prévention, liée notamment à chercher et saisir tout ce qui contribue à la violence, stupéfiants, armes blanches, drogues… Une politique qui semble avoir donné ses fruits.

M. Berrachedi a indiqué qu'en 2015, les affaires enregistrées par la Sûreté de wilaya d'Alger, liées à l'atteinte aux personnes sont au nombre de 11 274 contre 11 965 en 2014. Soit une baisse de 6%. Les affaires liées aux coups et blessures ont connu quant à elles, une baisse de 8% (5 700 affaires en 2015 contre 6 189 affaires en 2014). La saisie d'armes prohibées a connu une augmentation de 22%.

Le nombre d'affaires traitées en 2015 est de 2 733 contre 2 131 en 2014. La saisie des stupéfiants a aussi connu une augmentation et elle est de l'ordre de 49% (8 545 affaires traitées en 2015 contre 4 359 en 2014). Pour le chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger, «là où il y a violence, les éléments de la police interviennent mais toujours dans le cadre de la loi».

S. A.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Wiko au Salon mondial du mobile de Barcelone pour célébrer son 5e anniversaire

Wiko Mobile célèbre cette année, à l'occasion du Salon mondial du Mobile de Barcelone, le World Mobile Congress (WMC 2016) qui se tiendra du 22 au 25 février courant à la Fira de Barcelone, son cinquième anniversaire.

Barcelone,
de notre envoyé spécial
Ahmed Ammour

Fondée en 2011 à Marseille par Laurent Dahan, en partenariat avec la société chinoise Tinno dont elle est une filiale à 95 %, elle continue à se développer et à proposer des produits au meilleur rapport qualité-prix-performance.

En moins de cinq années d'existence, Wiko s'est fait remarquer par son offre diversifiée de téléphones d'entrée de gamme, moyen de gamme et des smartphones à la portée de tout le monde.

Au dernier Salon mondial du mobile de Barcelone, Wiko, qui a fait son show, avait dévoilé ses dernières nouveautés en la matière dont le WAX, smartphone 4G intégrant en avant-première européenne le processeur Tegra 4i de NVIDIA, mais aussi le RAINBOW et le BLOOM de la gamme «True Colors» ainsi que le GETAWAY. Pour cette édition 2016, Wiko, qui fêtera ainsi son 5e anniversaire, devrait présenter des produits high-tech au design travaillé et toutes ses dernières innovations.

A Barcelone, Wiko recevra par ailleurs le Label French tech. Présente dans de nombreux pays européens, et en Afrique, notamment en Algérie et au Maroc, la marque Wiko poursuit son développement international dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique.

Présente en Algérie par sa filiale depuis 2013, Wiko tente aujourd'hui de se frayer un chemin et gagner de nouvelles parts de marché en proposant une gamme adaptée aux besoins de ses utilisateurs. Wiko Algérie, qui dispose de plus de 6 000 points de vente à travers tout le territoire national dont 23 distributeurs affiliés à Darkom Multimédias, a réussi en un court laps de temps ce que les autres marques ont réalisé en plusieurs années de présence. « La gamme de mobiles Wiko offre un design séduisant, une technologie embarquée innovante avec un prix plus juste», nous a déclaré M. Mohamed-Amine Ameur Moussa, directeur marketing et communication de Wiko Algérie qui précise que les mobiles Wiko ont la particularité d'être tous équipés de la technologie double SIM. Wiko Algérie, lors de la dernière Foire internationale d'Alger, avait présenté quatre nouveaux smartphones dont le Highway Star, le Highway Pure, Ridge et Ridge FAB.

Des appareils dotés du système d'exploitation Android 4.4 KitKat. M. Ameur Moussa nous apprend également que le dernier-né de la gamme Wiko, le Fever, est proposé à un prix défiant toute concurrence.

Ah. A.

Droit de réponse

La Direction générale de la Société des ciments de Zahana a tenu à réagir aux déclarations du président de la CGP-BTPH, M. Abdelmadjid Dennouni, et dont le compte-rendu avait été publié dans votre édition du 15.02.2016.

«De prime abord, nous tenons à apporter à la connaissance de M. Dennouni, puis aux lecteurs du journal, ainsi qu'à l'opinion publique que la cimenterie de Zahana n'est pas à l'arrêt et elle a décalé son arrêt programmé pour faire face à cette crise et servir sa clientèle, elle produit et assure régulièrement l'approvisionnement du marché régional en ciment qui fait jaser les prédateurs à ce jour.

Le tableau suivant est édifiant à ce sujet :

Mois	Production	Ventes
Janvier	85 112 T	81 324 T
Février au 14/02/2016	39 802 T	45 387 T
Total	124 914 T	126 711 T

En second lieu, nous nous permettons de rappeler à M. Dennouni, qui semblait ignorer totalement la réalité de la société de Zahana, que si celle-ci s'est redressée en enregistrant des performances jamais atteintes depuis son existence, ce n'est pas par "l'absence de son directeur général" mais au prix du sacrifice, d'abnégation, de présence permanente et du haut sens moral du devoir du gestionaire et de son staff.

Enfin, M. Dennouni, vous pouvez naturellement réaliser des profits pour votre entreprise, revendiquer les doléances de votre honorable confédération, c'est légitime ! Mais la déontologie vous oblige à ne pas les faire sur des allégations ou sur l'innocence des gestionnaires mais sur l'approche de la réalité du terrain et donc sur la vérité en tant que valeur universelle.

C'est seulement de cette manière que se construisent les civilisations et que vous rendiez service à votre institution et à notre pays.

Nous vous informons M. Dennouni que la Direction est toujours aux services de son aimable clientèle.

Cependant, nous vous précisons que :

- La société continue son activité,
- Le Directeur général est toujours présent,
- Le Directeur commercial fait son job.»

Le Directeur général

LA FONDATION DE LA CASBAH ALERTE

La Médina agonise

C'est un constat affligeant que dresse la Fondation de la Casbah sur l'état lamentable dans lequel se trouve la Médina d'Alger aujourd'hui. Avisant qu'avec sa dégradation, ce sera non seulement une grande partie de l'Histoire de l'Algérie qui s'éteindra, mais une part du patrimoine mondial qui sera écorchée.

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) – L'engagement du gouvernement algérien en 1992 pour la préservation perpétuelle de sa capitale historique, la Casbah, n'a pas concerné les Algérois ou les Algériens uniquement. Dès lors où ce lieu historique de 105 hectares est inscrit au patrimoine universel, protégé par l'Unesco, c'est sa parole d'honneur vis-à-vis de l'humanité qui est cautionnée.

Une reconnaissance qui a valu à la Fondation de la Casbah des travaux et recherches de longue haleine, n'a pas manqué de rappeler son président, Belkacem Babaci, hier au forum d'*El Moudjahid*. Se désolant que la Médina d'Alger ne sollicite pas l'intéressement et le soutien de ceux ayant «promis de la protéger». Aujourd'hui, la Casbah croule sous l'anarchie sans nulle intervention des chargés de sa préservation. Originellement conçue pour 25 000 habitants, elle en compte désormais plus de 60 000. Cette surpopulation a eu des retombées non négligeables sur la dégradation de cette cité millénaire, prévient Réda Amrani, vice-président de la Fondation. La production des déchets ménagers a plus que quadruplé ces quelques dernières années face à la réduction des capacités de ramassage de ceux-ci. Prenant des allures de décharges publiques, les ruelles de la Médina deviennent de plus en plus impraticables au risque de perdre progressivement leur spécificité.

Ceci n'étant pas la seule conséquence dramatique de ce surpeuplement, B.Babaci a dénoncé un véritable marché parallèle de marchandage de l'immobilier en ce lieu. Sans omettre les multiples rénovations de façade engagées par les colocataires sans respect de l'aspect architectural authentique de la Casbah. Pourtant ce n'est pas tant ce type de pratiques qui fâchent les amoureux de la Médina d'Alger mais c'est surtout la passivité des autorités à l'égard de ces dépassements. Et c'est effectivement l'incompétence des preneurs de décisions qui est au cœur de cette anarchie. Les représentants de la Fondation de la Casbah avouent que, en plus de l'absence de coordination, ce handicap est omniprésent : il concerne le maire de l'APC de la Casbah, les guides touristiques engagés et l'ensemble du corps responsable du programme de réhabilitation de la cité chapeauté par «l'archaïque» Agence nationale de sauvegarde du patrimoine.

Une organisation non spécialisée qui manque cruellement de réelles compétences en matière de maîtrise d'œuvre et de management de projets. Ceci, en précisant que la rénovation de la Médina d'Alger ne nécessite absolument pas de dépenses en devise puisque le savoir-faire local «existe». Il est «légitimement» le plus apte à redonner vie à cette architecture fondamentalement locale. Pourtant, l'"écoute fictive dont font preuve les ministères de la Culture et du Tourisme lors de la communication de ces revendications et propositions de la Fondation de la Casbah pour la revitalisation de la Médina d'Alger se fait ressentir à chaque fois sur le terrain. Ce sont «des bouteilles jetées à la mer» s'est désolé R.Amrani. Dès lors, c'est le patrimoine culturel et artisanal de la Casbah qui en pâtit le premier de cette «inaction» et menace de disparaître prenant en otage la vitalité et le dynamisme des ruelles marchandes de la Casbah, et avec, les potentialités touristiques de cette cité millénaire, part de l'héritage universel.

N. B.

MÉDÉA

Un mort et neuf blessés dans un tragique accident de la circulation

Une personne est décédée et neuf autres ont été blessées suite à une violente collision survenue sur la RN1 entre deux voitures utilitaires.

Le choc frontal entre les deux véhicules s'est produit dans la matinée d'hier au lieu-dit Benhaoua, dans la commune de M'fatha, relevant de Ksar-El-Boukhari.

Les éléments de la Protection civile de ladite daïra ont prodigué sur place les premiers soins aux blessés (âgés entre 15 et 76 ans) avant de les évacuer vers le service des urgences de l'hôpital civil de Ksar-El-Boukhari alors que la dépouille mortelle de B. A., 47 ans , de sexe masculin, a été déposée à la morgue du même établissement hospitalier.

M. L.

Mort, après avoir inhalé du monoxyde de carbone

Les éléments de la Protection civile d'El-Mihoub, au nord-est de Médéa, sont intervenus samedi dernier pour évacuer le corps sans vie de R. M., 38 ans. L'infortuné a inhalé du monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-eau défectueux placé dans la cuisine du domicile familial, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

La dépouille mortelle de la victime a été déposée au niveau du dispensaire de la daïra d'El-Azizia.

M. L.

BOUIRA

Marche des étudiants pour l'égalité des deux langues officielles en Algérie

A l'occasion la Journée internationale de la langue maternelle proclamée par l'Unesco depuis 2000 et qui coïncide avec le 21 février de chaque année, les étudiants de l'université Akli-Mohand-Oulhadj ont saisi cette occasion pour organiser hier une marche suivie d'une plateforme de revendications qu'ils ont remise au wali afin de la faire parvenir aux hautes autorités de l'Etat.

Ainsi, hier, aux environs de 11 heures, près de 300 étudiants, pour la plupart issus du département de langue et culture amazighes ou DLCA de l'université Akli-Mohand Oulhadj, mais aussi des autres départements et Facultés, ont battu le pavé en parcourant plusieurs boulevards et rues avant d'arriver au siège de la Wilaya puis reprendre la marche jusqu'au siège de la Direction de l'éducation.

Pendant toute la durée du trajet, les étudiants qui ont fait appel à la panoplie de slogans chers aux manifestants des années 2000 du mouvement des arouchs et qui ont déployé plusieurs banderoles, ont tiré les citoyens de leur torpeur en faisant vibrer la ville de Bouira avec leurs slogans tels que «Azul Fellawen, Tubirets D Imazighen», «Corrigez l'Histoire, l'Algérie n'est pas arabe» ainsi que l'éternel «Pouvoir assassin». Devant le siège de la Wilaya, un communiqué a été lu par l'un des organisateurs dans lequel sont rappelées les principales revendications des étudiants, à savoir «l'égalité entre les deux langues officielles de l'Algérie (arabe et tamazight) dans les domaines éducatif, administratif et politique, l'annulation du caractère facultatif dans l'enseignement de tamazight et la généralisation de son enseignement sur tout le territoire national avec augmentation des postes budgétaires nécessaires pour ce faire, l'exigence du caractère latin pour l'enseignement de tamazight et enfin, la création d'une académie pour tamazight et la mise en place de responsables de haut niveau à sa tête.

Après avoir remis une copie de leurs revendications au wali, les étudiants ont poursuivi leur marche vers le siège de la Direction de l'éducation où une autre copie a été également remise au directeur de cette institution étatique.

La marche, qui a été marquée par la présence de dizaines de policiers en civil et en tenue, s'est déroulée dans le calme ; aucun incident n'a été signalé.

Y. Y.

BLIDA

Une enseignante et trois élèves sauvés d'une mort par asphyxie à Benkhelil

Les éléments de la Protection civile de Blida ont sauvé, hier à 14h ; une enseignante et trois élèves d'une mort par asphyxie dans une école primaire à Benkhelil, à 15 kilomètres au nord de Blida.

Les victimes ont inhalé du monoxyde de carbone d'un chauffage qui refoulait des gaz brûlés dans la classe.

L'enseignante et ses trois élèves ont été évacués au centre de santé de Oued-El-Alleug où ils ont eu les soins appropriés.

M. B.

M'SILA

Une mère de quatre enfants retrouvée pendue

Cette découverte macabre a été enregistrée dans la journée de jeudi dernier, à la commune de Khatouti Sed El Djir, relevant de la daïra de Chellal, située à 30 km à l'ouest du chef-lieu où une femme répondant aux initiales de D.S., âgée de 34 ans et mère de 4 enfants, a mis fin à sa vie par pendaison.

Selon le communiqué de la Gendarmerie nationale, la victime a été découverte dans l'après-midi de jeudi passé, suspendue à une corde dans sa chambre par ses proches. La dépouille a été déposée par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital Zehraoui de M'sila en vue de subir éventuellement une autopsie. Les services de la gendarmerie ont déclenché une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

A rappeler que c'est la deuxième découverte macabre par pendaison de la semaine, la première concerne une étudiante qui s'est pendue dans sa chambre au campus du pôle universitaire de M'sila.

A. Laïdi

COMMUNIQUÉ

Signature d'une convention de partenariat «CNMA- Algérie Télécom»

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et Algérie Télécom ont signé ce jeudi 18/02/2016, au siège de la mutualité agricole à Alger, une convention de partenariat par le directeur général de la CNMA et le président-directeur général d'Algérie Télécom, respectivement M. Benhabilès Cherif et M. Mehmel Azouaou, a-t-on précisé en marge de la cérémonie de signature.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de la CNMA basée sur un management nouveau, qui vise principalement le développement et la modernisation de son système d'information, et à travers ce nouveau partenariat, la mutualité agricole disposera d'outils d'aide à la décision fiables et performants pour son réseau de caisses régionales et de bureaux locaux.

L'introduction de nouvelles technologies de l'information favoriseront à long terme un meilleur suivi des performances et offriront des solutions plus adaptées au monde agricole et rural. La mise à la disposition des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs des avantages liés à l'utilisation de ces technologies, permettra à la CNMA d'apporter des solutions adaptées aux risques liés à la gestion et la prévention des risques climatiques et sanitaires.

Cette convention CNMA-Algérie Télécom aura un impact positif sur la qualité des services offerts par la caisse à ses clients sociétaires, tout en garantissant une célérité dans le traitement de leurs contrats d'assurance et une amélioration du service après-vente tel que le conseil et l'assistance.

LA CRISE PÉTROLIÈRE INTERNATIONALE ET LES

Pour une posture offensive afin de

Dr Mourad Preure*
mouradpreure@yahoo.fr

Le choc baissier qui frappe l'industrie pétrolière et impacte négativement notre économie cache deux périls, plus dangereux encore.

Ce choc a révélé, s'il en était besoin, l'excessive exposition de notre économie aux cycles du marché pétrolier, par nature convulsif et instable. Elle a mis à nu nos vulnérabilités et toute l'ampleur du Dutsch Disease qui affecte notre économie, ce syndrome hollandais caractéristique où les importations rendues possibles par la prospérité pétrolière inhibent et parviennent à détruire tout le tissu productif et, par conséquent, toute perspective de croissance endogène. Notre pays subit le choc baissier qui affecte lourdement ses équilibres externes. L'attention est donc focalisée sur cet important traumatisme pour l'économie nationale. Mais je veux surtout insister sur le fait que cette crise dissimule deux périls qui peuvent être autrement plus dévastateurs pour l'économie algérienne et dont la probabilité de survenance est forte les cinq prochaines années. Ces deux périls sont (i) un collapsus de l'économie mondiale, qui pourrait survenir dès cette année, mais très probablement dans un horizon proche, (ii) la perte de nos débouchés gaziers européens dès 2017-2019 avec la venue à échéance des contrats gaziers algériens et l'arrivée de nouveaux entrants agressifs sur le marché gazier européen.

La crise pétrolière est structurelle. Elle indique l'émergence d'un nouveau paradigme pétrolier où l'Opec doit trouver sa place. Mais les prix sont en voie de retrouver un sentier haussier.

Les prix pétroliers, qui ont perdu 75% de leur valeur depuis juin 2014, sont à leur niveau le plus bas depuis 12 ans. Les raisons sont connues, un excédent d'offre de près de 2 mbj engendré par la révolution des huiles de schistes américains, une surproduction de l'Opec qui a produit 31,85 mbj en moyenne en 2015 ainsi qu'un ralentissement de la demande. Ces facteurs déterminants interviennent dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale dont la croissance traîne autour de 3% contre 5% en moyenne les dix années avant la crise de 2008. L'Arabie Saoudite a entraîné l'Opec dans une guerre des prix dont il apparaît de plus en plus qu'elle se terminera en queue de poisson, comme les précédentes. Quelles évolutions pouvons-nous attendre pour l'industrie pétrolière en 2016 et 2017 ? L'industrie pétrolière est en grande souffrance et approche dangereusement du point de rupture. Le seuil de 30 dollars le baril est un seuil critique que ne peut pas supporter cette industrie. La production américaine, où un quart de la production est encore rentable à 25$, est frappée de plein fouet. Elle décline depuis mai 2015 et ce déclin devrait s'accélérer en 2016 où la baisse devrait être de 600 000 bj. Les faillites se multiplient dans le secteur des schistes américains alors que le secteur financier qui en porte une part importante du risque (endettement, assurances) est en phase d'être gravement contaminé. L'éclatement de la bulle créée par les huiles de schiste peut être dévastateur et un effet domino de contagion à toute l'économie mondiale n'est pas à exclure. Cela accroît les risques de crise économique majeure vers 2016-2017. Pour 2016, l'Opec est exposée au retour sur le marché de volumes iraniens, libyens et irakiens (3 mbj au total).

La discipline au sein de l'Opec et le partage des sacrifices seront difficiles à tenir. Je ne suis pourtant pas certain que les installations iraniennes, sous cocon depuis une dizaine d'années, soient en mesure d'incrémenter le marché de 1 mbj dans l'année. Il reste que l'arrivée de l'Iran complique la question de la cohésion au sein de l'Opec, et ça, le marché en est conscient et l'intègre parfaitement.

Je ne suis pourtant pas certain que les installations iraniennes, sous cocon depuis une dizaine d'années, soient en mesure d'incrémenter le marché de 1 mbj dans l'année. Il reste que l'arrivée de l'Iran complique la question de la cohésion au sein de l'Opec, et ça, le marché en est conscient et l'intègre parfaitement.

Tous ces facteurs rendent le marché très sensible et volatile. Mais le consensus des experts est que le marché tend à se rééquilibrer. Ma conviction est que les prix se raffermiront au pire au troisième trimestre, au mieux au quatrième trimestre pour s'orienter résolument à la hausse en 2017. La crise pétrolière affecte les compagnies, mais aussi les pays producteurs les plus significatifs qui commencent à envisager des approches nouvelles pour raffermir les prix et soulager leurs économies. Il en est ainsi de la dernière rencontre entre l'Arabie Saoudite, le Venezuela et la Russie au Qatar et de l'embryon de décision qui en a résulté. Il est significatif que cette ébauche de solution ait vu le jour hors de l'Opec, qu'elle bénéficie de la bienveillance de l'Iran dont les intentions restent encore obscures autant que ses marges de manœuvre réelles. L'industrie pétrolière est à la recherche d'un nouvel équilibre alors que les prix pétroliers sont portés par une tendance haussière de long terme tirée par une anticipation d'épuisement des réserves et un retour vers le pétrole Opec. Avec une offre Nopec plus flexible, plus réactive aux prix alors que la demande est plus rigide, les ajustements offre-demande-prix seront plus sophistiqués et détermineront des équilibres de plus en plus complexes.

L'Opec doit trouver sa place dans ce nouveau modèle. Elle la cherche. Nous pensons que la logique qui a fondé l'Opec demande à être actualisée en fonction des nouvelles réalités du marché pétrolier. De fait, comme nous l'affirmons, la puissance des pays producteurs provient de plus en plus davantage de la puissance, de la compétitivité et de l'envergure de leurs compagnies nationales que du niveau de leurs réserves et de leurs productions. Ainsi, dans le contexte d'un marché pétrolier qui a changé de nature, désormais interconnecté avec les marchés financiers et les marchés de commodities, où les logiques boursières dominent, considérant aussi la complexité du jeu des fondamentaux avec une offre marginale flexible et volatile, la solidarité entre pays producteurs devra s'affirmer à l'avenir comme une solidarité entre compagnies pétrolières nationales. Cette solidarité prendrait la forme de partenariats stratégiques incités et orientés par les Etats mais fondés sur les logiques opérationnelles de l'industrie pétrolière et encadrées par les règles du marché. Les Etats producteurs membres de l'Opec peuvent ainsi opérer un dépassement dialectique du dilemme défense des prix – défense des parts de marchés où ils sont enfermés et s'ouvriraient réellement de nouvelles perspectives stratégiques.

A ce prix, ils permettraient à l'industrie pétrolière de sortir par le haut de cette crise et éviteront à cette industrie et à l'économie mondiale une déflagration destructrice qui surviendrait les dix prochaines années si rien n'était fait. Le ralentissement des investissements (-21% en 2015 et autant au moins en 2016) provoquera un effet de ciseau entre la courbe d'offre et celle de demande vers fin 2016-début 2017 où les prix du pétrole prendront un sentier haussier. Sur le long terme, nous sommes sur une perspective haussière indiscutablement, la demande ne cessera d'augmenter les trente prochaines années avec un rythme de 1.1 mbj/an pour atteindre, selon nos calculs, les 115 mbj en 2030. Le consensus des experts estime que la production mondiale ne pourra pas dépasser le seuil des 100 mbj. Il faut découvrir deux Arabies Saoudites pour satisfaire la demande. Des ajustements violents sont à attendre avant la fin de la décennie car ni les Etats-Unis ni les Opec en général ne sont en mesure de réguler durablement le marché.

Les convulsions de l'économie mondiale et les risques pour notre pays.

L'économie mondiale est assise sur trois bâtons de dynamite : (I) la brutale crise pétrolière où les prix ont été divisés par trois depuis juin 2014, (II) le ralentissement de l'économie chinoise qui impacte les pays émergeants exportateurs de matières premières autant que les pays OCDE exportateurs de biens manufacturés ainsi que la demande pétrolière, (III) le surendettement des banques américaines et leur surexposition sur les produits dérivés. La crise des pays producteurs induite par la baisse des prix impacte et fragilise plus que prévu la croissance mondiale. La crise des émergents, qui représentent 70% de la croissance mondiale, a un effet amplificateur fort.

La montée des incertitudes pousse les investisseurs à fuir les marchés d'actions et à se reporter sur l'or, dont la demande explose ainsi que les prix, et sur les dettes souveraines, induisant un afflux de fonds à des taux très bas, créant un effet de bulle très dangereux. Le fossé s'accroît entre l'économie réelle et la spéculation boursière. Encore un effet de bulle, comparable à la situation connue en 2007-2008, alors que les Etats OCDE n'ont plus les moyens de venir au secours de leur système financier. La Banque européenne ainsi que nombreuses banques OCDE s'engagent dangereusement dans le sentier des taux d'intérêt négatifs, entraînant à terme la FED américaine.

Les banques américaines sont exposées à hauteur de 247 000 G$ sur les dérivés soit 13 fois la dette publique américaine qui est de 19 000 G$. Les effets pervers d'un collapsus, selon nous très probable, seraient une guerre des monnaies, une vague de dévaluations, c'est-à-dire de destruction de richesse et une spirale baissière des prix des matières premières, dont les prix pétroliers, qui enclencherait un cercle vicieux, aggravant encore la crise. La détérioration actuelle du commerce mondial est un signal fort. Après avoir tergiversé et maintenu des taux zéro pendant sept ans, entretenu une bulle d'actifs et un développement fort du crédit, la FED a relevé les taux directeurs au plus mauvais moment, alors que l'économie américaine s'affaiblit. Le renforcement du dollar qui en serait induit pourrait n'être que temporaire et fortement dommageable pour l'économie américaine qui tire, rappelons-le, la croissance mondiale. L'économie mondiale est ainsi à la merci d'une étincelle qui donnerait naissance au plus grand krach sans doute jamais connu.

Les évolutions structurelles de l'industrie gazière et les risques qui pèsent sur nos débouchés gaziers

En effet, l'arrivée des gaz de schistes, la mise à jour de nouvelles provinces de gaz conventionnel (Australie, Afrique de l'Est, Méditerranée orientale) et le retour de l'Iran ainsi qu'une plus grande agressivité de la Russie et surtout du Qatar, conjugués au ralentissement de la demande entretiennent une bulle gazière qui ne cessera d'augmenter dans un proche futur et ne manquera pas d'exercer une pression sur le marché européen et de menacer les débouchés algériens. La crise économique a durement impacté la demande gazière et a arrêté une croissance forte de la demande qui a duré trois décennies.

Le renforcement du dollar qui en serait induit pourrait n'être que temporaire et fortement dommageable pour l'économie américaine qui tire, rappelons-le, la croissance mondiale. L'économie mondiale est ainsi à la merci d'une étincelle qui donnerait naissance au plus grand krach sans doute jamais connu.

PÉRILS CACHÉS POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

tirer avantage des évolutions en cours

Le marché gazier est entré dans une période de surcapacité. Il a été fortement affecté par le ralentissement de la demande asiatique qui pèsera fort dans les équilibres gaziers dans un proche futur. Le Japon revient vers le nucléaire et ferme des centrales à gaz en même temps que l'Australie s'affirme comme le futur leader mondial dans le GNL à partir de 2018, exerçant dès lors une barrière pour le gaz moyen-oriental, voire russe, qui vont, en conséquence, affluer en force les vingt prochaines années vers l'Europe. Les prix mondiaux du gaz resteront bas jusqu'à 2020 du fait des nouvelles capacités arrivant sur le marché, et ce malgré une croissance soutenue de la demande. Les prix spot tendent à converger avec les prix de long terme et à les orienter. Nous vivons par ailleurs un renversement de l'équilibre gazier américain. D'une perspective de dépendance, les Etats-Unis passent au statut d'exportateur potentiel.

Les Etats-Unis se préparent à être un acteur gazier majeur sur le marché européen. Les exportations américaines viseront le marché européen ainsi que le marché asiatique accessible depuis la côte pacifique, repoussant les sources moyen-orientales vers le marché européen. Le marché gazier européen, notre marché naturel, sera plus compétitif à l'avenir avec l'arrivée des nouveaux acteurs qui peuvent se montrer agressifs et bouleverser les équilibres en vigueur.

Après avoir envisagé de déplacer son offre vers l'Asie, le Russie Gazprom revient en force vers l'Europe. Les concessions faites par la Russie à la Commission de Bruxelles avec le doublement du Northstream (11 Gm^3) augurent d'une réactivation du Southstream (63 Gm^3) qui vise l'Europe du Sud, dont la réalisation est largement avancée et dont l'option turque est désormais compromise vu la détérioration des relations entre la Russie et la Turquie.

L'Iran vise un niveau d'exportations de 66 à 80 Gm^3 à moyen terme. Cela pourrait justifier la réactivation du gazoduc Nabucco (54 Gm^3) qui pourrait drainer le gaz iranien ainsi que celui de la Caspienne vers l'Europe du Sud.

Aujourd'hui, les acheteurs européens de gaz veulent imposer par le recours à la négociation et à l'arbitrage une baisse des prix, l'abandon de l'indexation sur les prix du pétrole et l'alignement sur les prix spot. Ceci accroît la pression sur le gaz algérien, alors que nos contrats gaziers arrivent bientôt à échéance, alors que notre part, qui était de 16% sur ce marché dans les années 90, n'est plus que de 8%.

L'Egypte, avec la découverte du champ offshore de Zohr (850 Gm^3 déjà prouvés), reviendra sur la scène gazière dès 2017, donnant une d'ampleur nouvelle aux sources du bassin du Levant (Chypre et Israël). Ces volumes, opérés pour l'essentiel par l'ENI italienne, pourraient bénéficier des facilités égyptiennes (GNL) à l'arrêt et arriver très vite sur le marché. Une guerre des prix sur le marché européen n'est pas exclure à l'avenir. Elle affectera particulièrement l'Europe du Sud, notre marché naturel. Sur le marché européen le processus de libéralisation engagé en 1995 sous l'égide de l'Union européenne a conduit à l'émergence d'un marché spot qui coexiste avec les contrats de long terme, les mettant ainsi en péril. Aujourd'hui, les acheteurs européens de gaz veulent imposer par le recours à la négociation et à l'arbitrage une baisse des prix, l'abandon de l'indexation sur les prix du pétrole et l'alignement sur les prix spot. Ceci accroît la pression sur le gaz algérien, alors que nos contrats gaziers arrivent bientôt à échéance, alors que notre part, qui était de 16% sur ce marché dans les années 90, n'est plus que de 8%.

En ce 24 février, quels son les challenges qui se posent à nous ?

Je pense qu'il nous faut d'abord garder notre sang-froid, diversifier notre économie et nous préparer à l'après-crise. Nous avons les moyens de résister à cette dépression pour peu que nous changions de modèle économique et reposions notre croissance sur la production nationale de richesse, pour peu que nous asseyions la puissance de notre pays non plus sur les hydrocarbures mais sur l'intelligence, le travail et la volonté des Algériens, pour peu que nous revenions vers un patriotisme économique encourageant les entreprises nationales publiques et privées et créant les conditions de leur compétitivité. Cet ultime challenge entre parfaitement dans l'esprit du 24 Février dont il nous incombe de régénérer la symbolique novembriste qui l'a porté.

L'Algérie ne peut plus se suffire à être une source d'hydrocarbures mais s'imposer comme un acteur énergétique en mesure de tirer avantage des transformations en cours dans la scène énergétique mondiale et dont le présent choc n'est que l'un des symptômes

. Le grand acquis de l'histoire militante des pays producteurs est l'émergence des compagnies pétrolières nationales, telle Sonatrach qu'il convient à présent de renforcer aux plans managérial et technologique, lui permettre de devenir un grand découvreur d'hydrocarbures, élargir sa base de réserves en Algérie et en international, et pour cela articuler son développement à l'université et aux PME nationales pour qu'elle en soit la locomotive, accroisse sa compétitivité et renforce sa position concurrentielle en retour.

En matière gazière, nous devons fondamentalement reconsidérer notre approche. Notre pays, malgré l'affaiblissement conjoncturel de son offre gazière, possède des arguments de négociation qu'il doit valoriser, parmi lesquels ses infrastructures transcontinentales, la fiabilité reconnue de la source algérienne, le riche potentiel de notre domaine minier et enfin le souci de diversification des approvisionnements gaziers de l'Europe. Mais il nous faut aller vers de nouvelles approches partenariales en négociant une intégration croisée où les gaziers européens investissent et partagent avec l'Algérie le risque amont en même temps qu'ils ouvrent à Sonatrach l'aval gazier et la génération électrique en Europe.

Ainsi, même dans le cas où les transactions spot de court terme orientent le marché et rendent obsolètes les contrats de long terme indexés sur les prix pétroliers, Sonatrach maîtrisera et le risque volume et le risque marché. Il faut donc absolument que Sonatrach pénètre l'aval gazier européen et la génération électrique afin de tirer profit des nouveaux volumes de gaz arrivant sur le marché européen au lieu de les subir, accéder aux marges aval, les plus rémunératrices et en même temps protéger ses débouchés. Il faut, certes, continuer à défendre les contrats de long terme avec clause de take or pay, mais être réaliste et se préparer aux nouvelles réalités en faisant valoir nos facteurs clé de succès.

La symbolique novembriste qui a porté le 24 Février fut et est avant tout fondée sur le réalisme et une anticipation clairvoyante du futur. Elle est fondée sur la rigueur et la confiance en l'intelligence algérienne, en le patriotisme des hommes et des femmes qui ont fait l'histoire pétrolière et gazière de l'Algérie et dont les sacrifices et l'expertise sont incarnées par la Sonatrach. Il nous faut projeter résolument vers le futur cette symbolique pour prendre la mesure des enjeux et challenges qui se posent à notre pays et construire, encore une fois par notre génie, la puissance de notre chère Algérie.

Notre pays, malgré l'affaiblissement conjoncturel de son offre gazière, possède des arguments de négociation qu'il doit valoriser, parmi lesquels ses infrastructures transcontinentales, la fiabilité reconnue de la source algérienne, le riche potentiel de notre domaine minier et enfin le souci de diversification des approvisionnements gaziers de l'Europe.

M. P.

**** Expert pétrolier international, président du Cabinet Emergy***

Publicité

MOSTAGANEM

Une pharmacie cambriolée de nuit au centre-ville

Une pharmacie a été la cible d'un cambriolage à la place du Novelty, en plein centre-ville de Mostaganem. A en croire certaines indiscrétions, le cambriolage s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi dernier où le ou les malfaiteurs ont forcé la porte de derrière de l'officine avant de s'emparer de médicaments, de produits cosmétiques et de parfumerie, pour un montant estimé à plusieurs millions de centimes. En plus ils ont dérobé le fonds de caisse.

Une enquête a été ouverte par la police et confiée à la 1re Sûreté urbaine.

A. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

29 468 comprimés d'ecstasy saisis à bord d'un véhicule

Les éléments de la gendarmerie de Sidi-Bel-Abbès ont en début de semaine en cours saisi 29 468 comprimés d'ecstasy à bord d'un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest.

Le conducteur du véhicule en question, à la vue des éléments de la gendarmerie lors d'un point de contrôle d'un barrage érigé sur l'autoroute Est-Ouest, a tenté de forcer le barrage. Les gendarmes ont aussitôt réagi et poursuivi le véhicule avant son immobilisation. Lors de la fouille du véhicule, ils ont découvert 29 468 comprimés d'ecstasy minutieusement dissimulés. Le conducteur qui a été arrêté a été déféré devant le procureur de la République de Ben-Badis.

A. M.

MILA

La fin des J9

Le wali de Mila a instruit le directeur des transports de mettre un terme progressivement et jusqu'à la fin de cette année 2016, délai de rigueur, à toute circulation sur le territoire de la wilaya, de ces véhicules servant dans le transport collectif de voyageurs, appelés communément J9 ou Karsan. «Ces tombeaux à ciel ouvert qui datent de l'âge de pierre et qui circulent impunément, vont être bannis à Mila, l'une des rares wilayas où on les voit encore, avec tous les risques encourus par les voyageurs.

«Au-delà de la fin de cette année, je ne veux plus en entendre parler», martèle-t-il ! Cette instruction a été donnée lors de la plénière mensuelle du CoVi-Mil et dont le directeur des transports en est un des dix responsables de modules.

Passant en revue les recommandations prises lors de quatre réunions précédentes, le chef de daïra de Mila et coordonateur dudit comité, a exposé devant l'assistance l'état d'avancement des travaux, par module et par district, conformément au programme tracé.

Ainsi, nous apprenons que neuf sens giratoires vont être aménagés à travers la ville et les propositions de stèles et autres jets d'eau qui vont être retenues sont à l'étude. Neuf intersections ont été choisies pour recevoir les feux tricolores dont quatre sont déjà installés et le reste suivra d'ici peu, ainsi que la généralisation de l'éclairage public LED, certes plus cher mais plus esthétique, plus économique (jusqu'à 86%) et dont la durée de vie est largement supérieure (jusqu'à 30 ans).

Selon le programme en cours, 20 aires de jeux en tartan, réalisées à travers les quatre coins de la ville, vont être réceptionnées la fin du mois de mars prochain, qui connaîtra, également, la fin des travaux de rénovation du réseau AEP et autres diverses conduites et, juste après, on assistera au lancement des travaux de bitumage.

Pour ce qui est de l'aménagement du square de la ville, dont beaucoup de bruit est fait à son sujet, le wali a tenu à préciser qu'aucune décision n'a été encore prise et qu'un concours d'idées est ouvert aux uns et aux autres et la meilleure proposition sera retenue et, les représentants du Cloa de Mila, MM. Chemseddine Bouhouhou et Kara El-Hacène (représentants 2 bureaux d'études privés à Mila) ont été les précurseurs, en proposant beaucoup de variantes, aussi intéressantes les unes que les autres, mais les Mileviens, d'une manière générale, semblent s'opposer à l'idée d'ouvrir cet espace pour en faire une placette publique, préférant un aménagement harmonieux de l'espace intérieur et une clôture en fer forgé, avec des portails d'accès sur les quatre côtés. Pour le wali de Mila, tout ce qu'est en train de réaliser le CoVi-Mil n'est qu'une simple mise à niveau de la ville car «ce qui nous attend est encore plus important et plus intéressant, pour nous et pour les citoyens de la ville», a-t-il conclu !

A. M'haïmoud

AÏN-TÉMOUCHENT

Une cellule pour sensibiliser les jeunes chômeurs aux dispositifs étatiques à El Hassasna

Dans le but d'insérer tous les jeunes, notamment les chômeurs de la commune d'El Hassasna, dans la vie sociale et leur assurer un avenir prometteur, et d'atténuer un tant soit peu le taux de chômage qui est inquiétant, une cellule de proximité de solidarité de la wilaya de Aïn-Témouchent a organisé ,jeudi dernier, dans ladite localité d'El Hassasna qui est connue pour sa vocation agricole , une journée de sensibilisation au profit de la population des jeunes.

Cette cellule comptait en ses membres un médecin, un psychologue, un sociologue et un assistant social. La mission de cette cellule était d'informer les jeunes des deux sexes, pour ceux qui ont un diplôme ou non, sur les dispositifs étatiques d'emploi ; blanche Algérie, TUP Himo, PID et DEV COM sous la charge du ministère de la Solidarité et de la Condition de la femme. En effet, durant toute la journée, les membres de cette cellule ont expliqué aux jeunes le but de cette journée et les avantages de ces dispositifs de l'Etat qui visent l'harmonisation sociale et leur intégration dans la société.

Selon les membres de cette commission, il s'est avéré qu'il existe beaucoup de jeunes en chômage dans cette commune et qui sont dans le besoin, malheureusement, ces dispositifs limités dans la durée et quantité ne satisfont pas la forte demande. L'APC a enregistré énormément de jeunes postulant dans les listes d'attente dans chaque type de dispositif.

Quant à l'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires, l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) d'une valeur monétaire de 3 000 dinars est attribuée à chaque personne malade chronique démunie ou sans ressources financières ; la chargée de ce dossier a déclaré «cette AFS sera ôtée à toute personne bénéficiant d'une pension, même s'il elle est inférieure à 5 000 DA. Beaucoup de personnes concernées ayant une allocation de retraite inférieure à 6 000 DA sont mécontentes».

De nombreux jeunes rencontrés non loin du lieu où s'est tenue cette journée de sensibilisation ne se sont pas montrés intéressés par les propos des membres de la cellule, certains d'entre eux affirment qu'ils leur faut des projets de développement qui assurent des postes d'emplois permanents dans cette localité oubliée depuis des lustres par les pouvoirs publics.

S. B.

AÏN DEFLA

Mise en place d'un vaste plan de réhabilitation et de rénovation des structures de santé publique

La Direction de la santé a mis en pratique un vaste plan de réhabilitation des structures relevant de son secteur uniquement et non celles dépendant des APC telles que les salles de soins et en fonction des crédits alloués au titre de l'exercice de l'année 2016.

En premier lieu, ce plan comprend la réalisation d'un mur de clôture pour protéger la vaste assiette de l'hôpital Sidi-Bouabida, le dossier de réévaluation du projet a été finalisé et transmis au ministère de tutelle pour qu'il soit pris en charge dans le cadre du budget de fonctionnement.

Pour ce qui est du manque de personnels d'hygiène et de sécurité des salles de soins, cette mission est du ressort des communes, a indiqué Le directeur de la santé, M. Mekki Tayeb, dans le rapport qu'il a exposé à l'APW lors de la session dernière.

Cependant, pour combler le déficit en personnel dans les établissements publics de santé dont 41 sont confrontés à ce manque, sur instructions données par le wali au directeur de l'emploi et après qu'un accord ait été conclu, la Direction de la santé a élaboré et transmis une fiche technique concernant les établissements déficitaires. Mais à ce jour indique-t-on, cet accord n'a pas été concrétisé, faute de disponibilité de postes budgétaires. Pour pallier le déficit en personnel d'hygiène, la Direction de la santé indique que des conventions ont été signées avec des entreprises privées de nettoiement, H/24 dans les hôpitaux d'El Attaf, Aïn Defla et Khemis Miliana, un programme qui sera étendu à l'hôpital de Miliana et aux différentes polycliniques. Dans son souci de mettre à la disposition des structures de santé le maximum de moyens humains et matériels pour leur permettre d'assurer une bonne prise en charge des patients, la Direction de la santé a mis en service de nouvelles permanences de nuit et programmé graduellement l'ouverture d'autres permanences au niveau des polycliniques comme cela a été fait à Hammam Righa.

Sur le plan de l'équipement des services de santé en matériel roulant, la polyclinique de la commune d'El Amra a été dotée d'une ambulance neuve. De plus, une convention a été élaborée pour l'acquisition de cinq autres ambulances pour d'autres secteurs, convention qui a été frappée de gel en attendant un éventuel «dégel».

Dans le cadre de la modernisation des équipements de destruction des déchets spéciaux des hôpitaux et des produits pharmaceutiques périmés des pharmacies, la Direction de la santé a doté les établissements de santé de Miliana, de Khemis Miliana et de Aïn Defla de banaliseurs non polluants pour l'environnement. D'autres structures de santé seront dotées de ce nouveau système.

L'équipement des établissements de santé publique a été renforcé par un appareil de radiographie pour la polyclinique Bordj-Emir-Khaled, un EMG (électromyogramme) un EEM (électroencéphalogramme) et un fauteuil dentaire pour le centre de prise en charge des toxicomanes de Khemis Miliana.

Le centre d'ana-pathologie de Aïn Defla n'a pas été omis dans ce plan puisque lui aussi a été doté d'un automate de réhydratation, d'un automate de coloration, d'une hotte chimique aspirante et d'un automate d'hématologie. La carte sanitaire de la wilaya de Aïn Defla s'enrichit de six nouvelles structures. Il est à enregistrer le nouvel hôpital de 240 lits implanté à Aïn Defla, le chef-lieu de la wilaya, en cours de réalisation et dont l'avancement des travaux est estimé à 60 %. Il sera doté de 24 villas pour le personnel médical spécialisé, qui sera affecté. Par ailleurs, quatre polycliniques, celles d'El Maien, de Aïn Soltane, de Rouina et de Aïn Bouyahia, sont aussi en cours de construction, excepté celle de Tachta qui a été frappée par les mesures de restrictions budgétaires. La prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale s'est nettement améliorée par l'ouverture de nouveaux centres d'hémodialyse et un accroissement du nombre de régénérateurs aussi bien dans les structures publiques que privées. Ainsi ont été ouvertes quatre unités dans le secteur public et quatre autres, produits d'investissements privés. Les 404 patients qui souffrent d'insuffisance rénale sont pris en charge par 67 générateurs dans le service public et 59 dans le secteur privé conventionné avec la Cnas. De plus, on indique que le service public d'hémodialyse disposera prochainement d'une nouvelle station de purification de l'eau et de six nouveaux reins artificiels. Les offres pour l'acquisition de ces équipements ont été déposées et l'opération est en cours. S'agissant de la dotation des structures hospitalières de moyens humains, ce sont huit laborantins, huit manipulateurs d'appareils de radiographie, 206 aide-soignants, deux infirmiers qui ont été recrutés.

Par ailleurs, en réponse à une recommandation formulée par l'Assemblée populaire de la wilaya ayant trait à l'élimination des chiens et autres animaux errants, la Direction de la santé rappelle que cette mission incombe aux APC.

Pour assurer une stabilité du corps médical dans les zones rurales, la DSP sollicite des collectivités locales l'attribution de logements de fonction aux médecins qui exercent dans ces zones à l'instar de ce qui a été fait ailleurs par la commune de Bathia qui a octroyé cinq logements de fonction à différents personnels de santé.

Sur le plan de moyens humains, la wilaya de Aïn Defla compte 214 médecins spécialistes nationaux en plus des 13 spécialistes de la mission médicale chinoise. Malgré cela, la wilaya est confrontée à un manque crucial de gynécologues et d'obstétriciens puisqu'elle ne dispose que de cinq spécialistes de cette discipline dont quatre relèvent de la mission chinoise qui n'exercent qu'au chef-lieu de wilaya, Aïn Defla. Selon le directeur du secteur, le ministère de tutelle a pris conscience de ce déficit et projette d'affecter certains de ces spécialistes dans les établissements de santé publique à court terme.

Sur le plan organisationnel, le responsable du secteur évoque la mise en place dès le mois de mars prochain d'une réorganisation de la carte sanitaire par l'institution de circonscriptions sanitaires qui seront dotées du maximum de moyens humains et matériels à même de répondre à une demande croissante de soins de la part de la population. Une nouvelle organisation, donc, qui viendra à bout du clivage entre hôpitaux et structures de santé de proximité.

Le mobilier hospitalier et la literie n'ont pas été omis dans le renforcement des moyens matériels puisque la Direction de la santé a acquis, en fonction de ses disponibilités financières, 51 lits, 200 couettes, 2 tables d'accouchement, une table d'examen des parturientes, 2 fauteuils de prélèvements. Cette opération est venue en complément du renouvellement partiel de la literie, et ce, par l'acquisition de 600 matelas, 4 000 couettes et 2 500 draps.

Karim O.

US Tébessa-ASB Maghnia se jouera le 5 mars

Alors que la commission fédérale de la Coupe d'Algérie attendra la réponse de la DJS de Mascara concernant la possibilité d'organiser le match ARBG-MCA au stade de l'Unité africaine de Mascara, il est une certitude que la rencontre US Tébessa- ASB Maghnia se tiendra le samedi 5 mars au stade du 4-Mars-1956. Selon M. Ali Malek, cette certitude trouve son origine dans le fait que le stade Opow de Tébessa n'a pas d'éclairage. «Comme il est impossible de programmer la rencontre le vendredi à cause de la prière, on peut annoncer qu'elle aura lieu le samedi 5 mars», confie-t-il. Le début de cet inédit quart de finale pourrait avoir lieu à 14h ou 14h30, à en croire nos sources.

M. B.

RC RELIZANE

Les Lions de la Mina se tournent vers le maintien

Les Lions de la Mina, qui restaient sur une victoire face aux Canaris de la JS Kabylie, sont tombés sur une coriace formation du Mouloudia d'Alger qui se devait elle aussi confirmer son dernier résultat. L'équipe du RCR s'est, donc, laissé faire devant les Chnaoua, en laissant ainsi filer le billet du prochain tour de la Coupe d'Algérie. Cette élimination amère concédée sur leur terrain et devant leur public laisse supposer que les camarades de Zidane ne sont plus compétitifs. La formation n'a, sans doute, pas réussi son meilleur match de cette journée du samedi face aux Chnaoua mais, au final, beaucoup d'observateurs pensent que c'était prévisible. L'équipe du Rapid en a décidé autrement au détour d'une rencontre durant laquelle les poulains de Mohamed Henkouche étaient étrangement absents. La défaite surprise, quoiqu'en dise le coach du Rapid, a jeté le trouble sur une équipe jusque-là épargnée par des crises internes. Et pourtant, au détour de cette élimination prématurée, les langues commencent à se délier pour porter un doigt accusateur sur le président Bouhenni.

A. Rahmane

MONDIAL 2018 : STAGE DE PRÉSÉLECTION DES ARBITRES À DOHA

L'Algérien Abid Charef retenu

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef a été retenu pour un stage de présélection des arbitres prévu à Doha (Qatar) du 11 au 15 avril prochain, en vue du Mondial 2018 en Russie. Organisé par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (Fifa) ce stage verra la présence d'une vingtaine d'arbitres issus de plusieurs pays. Il s'agit du deuxième stage organisé à la capitale qatarie après celui de novembre 2014. Abid Charef (35 ans) avait été retenu pour officier lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée-Equatoriale. La première participation d'Abid Charef à une compétition internationale remonte à 2011 lors des Jeux africains-2011 disputés à Maputo (Mozambique).

FOOTBALL

ALORS QUE LE PRÉSIDENT DE GHRISS CHOISIT LE STADE ZABANA, LE DJS DE MASCARA S'Y OPPOSE

Où se jouera ARBG-MCA ?

● L'épreuve populaire entame sa phase cruciale et chaque prétendant, à l'occasion des quarts de finale, veut se donner tous les moyens pour passer en demi-finale et pourquoi pas la grande finale.

Photos : DR

Au lendemain des huitièmes de finale, tour marqué par la surprise provoquée par l'US Tébessa, mais aussi par l'autre historique qualification du club de la wilaya de Mascara, l'ARBG (inter-régions, Ouest), une première polémique a éclaté : il s'agit de la domiciliation du match ARBG-MCA. Le club de Ghriss n'entend pas quitter son stade de substitution, le mythique temple du GC Mascara, Meflah-Benaouda dit «Aoued». Un stade baptisé au nom d'un Chahid qui, pour la petite histoire, a joué entre 1927 et 1929 au ...Mouloudia d'Alger, lui qui avait également fait les beaux jours des clubs français de Lille et Rennes, sans oublier le GCM au début de sa carrière.

Hier, des supporters ont investi la place publique de la commune pour dénoncer ce que les fans de l'ARBG qualifient d'arbitraire. En l'occurrence la probabilité de voir le match de leur équipe face au MCA, comptant pour les quarts de finale, transféré ailleurs. Une délocalisation réclamée par la commission fédérale chargée de l'organisation de la Coupe d'Algérie, le stade communal de Mascara ne pouvant accueillir plus de 5 000 personnes alors que le règlement de la compétition exige des stades d'une contenance de 8 000 places et plus. Interpellé, le président de la commission d'organisation de la Coupe à la FAF, M. Ali Malek semblait catastrophé par la réaction démesurée des responsables du club mais surtout ceux du sport, le DJS en l'occurrence, de la wilaya de Mascara. «J'ai appelé le président du club de Ghriss pour lui rappeler que pour des considérations de retransmissions télévisuelles, le club ne peut évoluer dans le stade Meflah-Aoued. La télévision nationale compte diffuser les quatre rencontres du tour (deux le vendredi 4 mars et deux autres le 5 mars, ndlr), je lui ai soumis la proposition de choisir un stade plus grand à même d'offrir les conditions adéquates pour la retransmission mais aussi pour le public qui sera présent. Après une heure, il me fera savoir qu'étant donné que le stade de l'Unité Africaine de Mascara est dans un état lamentable, il accepte d'aller jouer à Oran, au stade Ahmed-Zabana», explique M. Malek qui semblait soulagé par la compréhension du dirigeant de l'ARBG.

Quelle fut sa surprise de recevoir une demi-heure plus tard une communication émanant du DJS de Mascara qui lui reprochera d'avoir forcé l'ARBG à recevoir à Oran alors que la wilaya de Mascara dispose d'un grand stade avec toutes les normes requises. «Au début, je croyais que le responsable du sport et de la jeunesse de Mascara voulait discuter des modalités d'organisation d'un tel évènement. Or, ce responsable m'a signifié son désaccord concernant l'éventuelle délocalisation du match vers le stade d'Oran. J'ai alors fait valoir le fait que le stade de l'UA n'accueille plus de matchs depuis novembre dernier à cause de l'état lamentable de sa pelouse. J'ai surtout rappelé à ce monsieur que l'ARBG n'a jamais été défavorisé. La preuve, nous l'avons autorisé à accueillir ses adversaires en Coupe à Meflah-Aoued alors que les règlements sont clairs là-dessus. On s'est dit que lors des premiers tours, la télévision n'a pas les moyens de retransmettre toutes les rencontres. Il s'agit des quarts de finale et l'ENTV a décidé, comme d'habitude, de diffuser les quatre affiches. Il me certifiera ensuite que le stade de Mascara (l'Unité Africaine, ndlr) sera prêt à accueillir l'événement. Ce à quoi, j'ai demandé qu'il me signifie sa décision par écrit afin de pouvoir prendre nos précautions. Personnellement, je serais étonné que ce stade soit fonctionnel. Et puis, je me demande pourquoi aucune compétition n'est programmée dans cette enceinte depuis novembre dernier. Cette désignation nous amènera à dépêcher une commission d'homologation au stade de l'UA. J'ai en tout cas fixé une date butoir (jusqu'à la fin de cette semaine, ndlr) afin de pouvoir dire si le stade de l'UA est opérationnel ou non», a conclu M. Malek qui semble regretter d'avoir accordé une dérogation à un club qui a joué tous ses matchs en Coupe d'Algérie à Meflah-Aoued alors que la réglementation ne l'autorise pas. «Si aux tours précédents (32es et 16es de finale), on était souple et indulgent, à partir des 8es de finale, aucun stade dont la capacité d'accueil est inférieure à 8 000 places ne sera retenu pour les prochaines rencontres», a indiqué Ali Malek au sortir du tirage des huitièmes et quarts de finale, organisé le 21 janvier dernier.

M. B.

MO BÉJAÏA

Pour Zizi, «Amrani va revenir sur sa décision»

● Le porte-parole du MO Béjaïa, Farid Zizi, a estimé hier que l'entraîneur Abdelkader Amrani, démissionnaire la veille à l'issue de l'élimination de l'équipe en 8es de finale de la Coupe d'Algérie, allait «revenir à de meilleurs sentiments».

«Amrani a annoncé sa démission à la presse à un moment de colère après avoir été insulté par certains énergumènes. Nous allons tenir avec lui une réunion dimanche après-midi (hier, ndlr) pour tenter de le raisonner. Personnellement, je suis convaincu qu'il va revenir à de meilleurs sentiments», a indiqué à l'APS le dirigeant béjaoui. Le MO Béjaïa, tenant du trophée, s'est fait éliminer samedi à domicile par le NA Hussein Dey (2-1, a.p.). «La démission d'Amrani est rejetée. Ce n'est nullement le moment de quitter le club. Dans son contrat, il est stipulé qu'il doit aviser la direction par un préavis d'un mois», a ajouté Zizi. Evoquant le match face au Nasria, le porte-parole des Crabes a accusé l'arbitre Boukouassa d'être derrière la défaite de son équipe. «L'arbitre nous a complètement sabotés. Il est venu pour nous faire éliminer. Je trouve aberrant de désigner un arbitre d'Alger pour diriger un match d'une équipe de la capitale», a critiqué Zizi, qui a contesté aussi le calendrier «démentiel» auquel est soumise son équipe, engagée en Ligue des champions d'Afrique. «Nous avons demandé le report du match face au NAHD mais aucune réponse nous a été transmise. Nous avons également demandé le report de la rencontre avancée du championnat face à l'USM Alger (prévue le mardi 23 février, ndlr) pour nous permettre de bien préparer la manche retour face à l'Ashanti Gold, en vain. Ce n'est pas normal de disputer plusieurs matchs en un laps de temps aussi court», a regretté Zizi. La défaite du MOB face au NAHD est la deuxième durant la semaine après celle concédée dimanche au Ghana face à l'Ashanti Gold (1-0) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions.

FOOTBALL

ALI LEZZOUM (ENTRAÎNEUR DES GARDIENS DU MC ALGER) :

«C'est la résurrection de Chaouchi»

● Depuis sa venue au MCA, au courant de la saison actuelle, Lezzoum est en train d'accomplir un travail colossal, en tout cas important au niveau de l'entraînement des gardiens de but. Sa présence dans le staff technique des Vert et Rouge est un plus considérable d'autant plus que «Zino» connaît parfaitement le Mouloudia.

Le Soir d'Algérie : Vous avez quitté le MCA en 2002, comme gardien de but. Qu'avez-vous fait depuis ?

Ali Lezzoum : Au-delà de mes 15 ans d'expérience dans les buts, j'ai voulu me former au métier de coach. J'ai fait beaucoup de stages et j'ai exercé dans les catégories jeunes depuis la base de la formation jusqu'à la catégorie des seniors. J'ai voulu vivre toutes les sensations d'un formateur. Au bout de ces formations et stages pratiques, j'ai obtenu des diplômes d'études en gardien de but et une licence CAF «C».

Rares sont les gardiens de but qui s'orientent vers le métier d'entraîneur des gardiens. La plupart de vos anciens camarades se sont dirigés vers le diplôme d'entraîneur d'équipe. A votre avis, pourquoi ce désintéressement ?

Le métier d'entraîneur des gardiens n'est pas valorisé. Les instances qui gèrent le football doivent donner beaucoup plus d'intérêt à cette formation. L'entraîneur des gardiens a le salaire le plus bas dans un staff technique. Parfois, il ne bénéficie même pas des primes, sans parler de l'indisponibilité des moyens pédagogiques spécifiques à son travail.

Comment s'est effectué votre retour au MCA ?

L'actuel président M. Betrouni m'a contacté pour me proposer le poste qui était vacant. Sans aucune hésitation, j'ai accepté la mission qu'il m'a confiée.

Quel était votre premier constat lors de la première séance d'entraînement sur le groupe de gardiens de but dont vous avez hérité ?

Au premier contact avec les gardiens de but, j'ai vite décelé une grande fragilité mentale. Un gardien c'est 80% de mental. Les gardiens du MCA étaient affectés moralement. Donc, au lieu d'exécuter mon plan de travail sur le

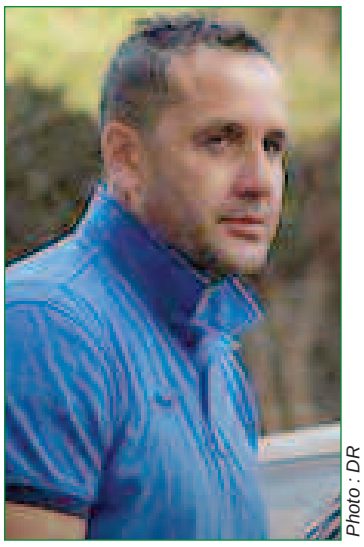

Photo : DR

terrain, je me suis retrouvé à faire des séances de psy. Je devais dans un laps de temps relativement court encourager les gardiens à surmonter leurs appréhensions et craintes sur un terrain de football.

Le gardien Chaouchi semble retrouver ses sensations et son niveau d'antan. Il participe activement à la réalisation des bons résultats enregistrés par l'équipe. Comment avez-vous réussi à le transcender ?

Il fallait le rassurer et le stimuler durant les entraînements. Fawzi est un gardien complet, très doué. C'est l'un des meilleurs gardiens que l'Algérie ait possédé. Je dirais que c'est vraiment dommage qu'il n'a pas été protégé durant ses années fastes. Actuellement, il retrouve son meilleur niveau, celui d'Om Durman. Chaouchi fait preuve d'une grande abnégation durant les entraînements.

Revenons à vous. Expliquez-nous les causes qui vous ont poussé à rompre votre contrat avec la FAF quand vous étiez en charge des U23.

L'expérience était enrichissante, mais au bout de 7 mois de travail, ma situation administrative n'était pas claire. Je dirais que c'est un problème du statut.

Et avec Lotfi Amrouche, comment ça se passe ?

A merveille, la particularité de notre staff est qu'on est tous des enfants du MCA.

Propos recueillis par A. A.

CSA/MCA

La 3e session de l'AGO aujourd'hui

Les membres de l'assemblée générale du MC Alger sont invités à assister à la troisième session de l'AGO prévue ce lundi 22 février, à partir de 17 h, au niveau du siège annexe du Mouloudia d'Alger, situé au 69 rue Hadj Mohamed-Ourif à Bab El-Oued (un peu plus bas que la mairie et en face du jardin public). Rappelons que la première session ne s'est pas tenue faute de quorum, alors que lors de la seconde, les membres de l'AG ont été interdits d'accéder à la villa, siège du CSA, à Chéraga. Il faut rappeler que l'ordre du jour de cette AGO est la mise en conformité des statuts de l'association avec le décret exécutif n°15-74 du 16 février 2015 fixant les dispositions et les statuts-types du club sportif amateur.

A. A.

LE SPORT NATIONAL EN DEUIL

L'ancien président du MC Alger Mohamed Djouad n'est plus

L'ancien président du MC Alger Mohamed Djouad est décédé hier à l'âge de 73 ans des suites d'une longue maladie. Natif de Souk Ahras (né le 12 mai 1943) Mohamed Djouad était à la tête du Doyen lors du sacre remporté en 1999, qui est venu mettre fin à vingt ans de disette en championnat pour le club algérois. Après son départ du MCA, Djouad avait présidé aux destinées du Groupement sportif des Pétroliers (GSP), créé en 2008, et qui a récupéré toutes les disciplines qui étaient sous la bannière du MCA à l'exception de la section football. Ancien coureur du 400m, Djouad avait remporté deux titres maghrébins et est resté invaincu dans sa spécialité en Algérie entre 1969 et 1974. L'enterrement du défunt aura lieu aujourd'hui après la prière de Dhor au cimetière de Oued Romane (Alger).

FIFA

Blatter et Platini vont être fixés en appel

Joseph Blatter et Michel Platini verront-ils leur suspension de huit ans levée en appel ? La semaine s'annonce cruciale pour le président démissionnaire de la Fifa et le patron de l'UEFA, qui devraient connaître à partir d'aujourd'hui la décision de la commission de recours de l'instance mondiale.

Alors que l'élection à la tête de la Fédération internationale approche à grands pas (le 26 février à Zurich), le Suisse et le Français n'en ont toujours pas terminé avec leur marathon juridique et procédural. La sentence en appel de la Fifa constitue une étape clef puisqu'en cas d'échec, les deux hommes, longtemps les personnages les plus puissants de la planète football, n'auront plus que la saisine du Tribunal arbitral du sport (TAS), la plus haute juridiction sportive, pour espérer être blanchis ou voir leurs sanctions réduites. Blatter et Platini sont tombés en raison du paiement controversé, sans contrat écrit, de 1,8 million d'euros du Suisse au Français en 2011 pour un travail de conseiller achevé depuis 2002. Selon eux, ce versement constituait le solde de la rémunération pour la mission réalisée par le triple Ballon d'Or auprès du président de la Fifa entre 1999 et 2002, sur la base d'un accord oral.

Les magistrats de la Fifa, eux, les ont jugés coupables «d'abus de position», de «conflit d'intérêts» et de «gestion déloyale», écartant toutefois la charge de «corruption». L'objectif de Platini, obligé d'abandonner la course à la succession de Blatter pour laquelle il faisait figure de grandissime favori, est désormais de blanchir son nom, de restaurer une image écornée et de récupérer au moins son fauteuil de président de l'UEFA. Blatter lui, n'a plus grand-chose à espérer. A bientôt 80 ans (le 10 mars), sa carrière de dirigeant sportif semble derrière lui et il a déjà été remplacé par le Camerounais Issa Hayatou comme président intérimaire de la Fifa. Entendus respectivement lundi et mardi derniers par la commission de recours de la Fifa à Zurich, Platini et Blatter se sont montrés plutôt satisfaits de leurs auditions. Ils ont notamment présenté un témoin commun, Jacques Lambert, à la tête du comité d'organisation de la Coupe du monde 1998 et actuel président de celui de l'Euro-2016, afin d'attester de la connaissance dans le milieu du football du prétendu contrat oral, le point central de la procédure. «Cela a été une bonne audition, très bien menée par des gens sincères. Là, j'ai été écouté par des gens qui font partie de la famille du football», a expliqué Platini, qui avait boycotté sa convocation en première instance, estimant le procès déjà joué d'avance.

Blatter, qui avait fui les journalistes à Zurich mardi, lui a emboîté le pas jeudi sur RMC et a assuré s'être «senti plus à l'aise avec cette commission qu'avec la commission d'éthique elle-même», dont la chambre d'instruction avait requis la radiation à vie contre lui et Platini. «Un contrat peut être fait oralement. Platini est innocent. Comme moi. Il n'y a rien là-dedans. C'est une affaire comptable. Pas une affaire d'éthique. Il y avait un contrat qui existait. Et on doit l'honorer », a-t-il ajouté. Même argument pour la défense de Platini, assurée par Me Thibaud d'Alès : «La vérité est d'une simplicité biblique, il y a ce contrat oral, du temps qui s'écoule, une demande de paiement formalisée par une facture émise selon les instructions de la Fifa et qui détaille le fondement de la créance, et un paiement par la Fifa.» Les ennuis des deux dirigeants pourraient toutefois ne pas s'arrêter là car la justice suisse s'intéresse également à eux : une procédure pénale équivalente à une mise en examen vise en effet Blatter, pour ce même paiement de 1,8 million d'euros mais aussi pour un «contrat défavorable à la Fifa» sur certains droits de retransmission télévisée des Mondiaux 2010 et 2014. Dans le cadre de l'enquête de la justice suisse sur le versement de 1,8 million d'euros, Platini avait lui été entendu fin septembre sous l'équivalent du statut de témoin assisté.

CONTRIBUTION

LE HUIS CLOS, L'ARME DE L'INSTANCE SPORTIVE

● Après de nombreux mandats de mise à l'épreuve, l'instance du football semble avoir échoué à promouvoir ce pourquoi elle a été élue. Un professionnalisme en perdition, des centres de formation dont elle semble remettre à plus tard — le plus loin possible — le projet de réalisation.

Si bien que l'on apprend que cette instance semble résolue à donner la priorité au seul projet de construction d'un hôtel et d'un siège à Sidi Moussa qu'elle souhaite ériger pour elle-même? Un championnat où le dérèglement a fini par triompher, une relation fédération-présidents et presse/fédération tendue, encline à la suspicion et qui prête à interprétation semble être devenue impossible. Sinon comment expliquer la sortie du porte-parole de l'ASO Chlef qui tendrait à reprocher au président de cette instance son autoritarisme et sa volonté de les exclure du vrai débat et le coup de gueule de cette même instance à l'égard de la presse sportive qui lui signifia qu'elle est indésirable et que sa présence à cette assemblée n'est pas souhaitée. Voilà exactement ce qu'on pourrait faire de son poste une fois qu'on l'aura obtenu dans cette Algérie qui s'emploie, pourtant, à élargir et qui s'apprête à libérer toutes les initiatives ? Et ce comportement des représentants des formations sportives qui consiste à tout focaliser autour d'un seul homme et à attendre tout de lui ne viserait-elle pas à encourager cette pratique qui réprime plus qu'elle n'en libère ? C'est peut-être dû à la façon d'être de l'Algérien qui a tendance à se garder de pousser les choses à évoluer vers un espace plus accommodant et porté par le bon sens ? Sans adversaires, sans contradicteurs dans un espace qui nécessite une telle présence, quelle sera la raison d'exister ? Tout porte à croire que cette instance sportive qui ne songe probablement pas à éliminer les effets pervers qui corrompent et qui empêchent les belles choses d'avancer, semble au contraire n'être hantée que par cette volonté de mettre hors d'état de «nuire» tout compétiteur qu'elle désigne comme tel et qu'elle croit être son détracteur. En définitive, il ne se passe pas un jour sans que cette instance ne fasse autant de bruit pour rappeler à qui veut l'entendre son intransigeance à décider sans compromis. Le huis clos est devenu l'arme que semble privilégier cette instance sportive pour neutraliser ses éventuels détracteurs ? La fédération ne fait-elle pas dans la provocation en instituant ce moyen peu crédible de dissuasion ? Déjà dans les stades où l'on s'efforce de brandir le spectre du huis clos pour empêcher toute ambiance d'avoir lieu, faute de savoir, de pouvoir réprimer autrement. Ensuite, le huis clos qu'elle s'attribue à elle-même pour organiser des assemblées loin des médias, loin des vrais rapporteurs de l'information. Une partition, en somme, magnifiquement orchestrée par un chef dont il est assuré qu'il la finirait triomphalement ? Les acteurs sportifs, engagés qu'ils sont dans un débat qu'ils n'avaient jamais maîtrisé, assurent une présence inutile. La règle des «mains et pieds levés» n'a pas été «bafouée» pour reprendre notre ami M. Bouchama, porte en elle-même l'illustration d'un caractère imposant dans l'approbation du bilan moral et financier de l'exercice 2015. S'il peut paraître difficile dans de telles circonstances d'envisager le départ de tous et la fin d'une organisation qui n'a que trop duré, il peut en revanche paraître facile de réclamer des changements dans la démarche prônée jusqu'ici. L'on sait que les temps sont durs pour les idées salvatrices, mais que peut-on vraiment y perdre à s'essayer ? Au fait, peut-on envisager une autre démarche avec la même équipe ?

Par Abderrahmane Zerouati

A. Z.

AGEX DE LA FAHB

Adoption des nouveaux statuts

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de handball (FAHB), réunis en session extraordinaire (AGEx) hier à l'annexe de l'hôtel Mehdi de Staouéli (Alger), ont adopté les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale.

Sur les 109 membres composant l'assemblée générale de la FAHB, 76 ont assisté aux travaux de cette AGEx et ont voté à l'unanimité les nouveaux statuts, conformément au décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Fédérations sportives nationales. Avant de procéder au vote (à main levée, ndlr), les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions, pour modification, notamment l'article 6, relatif aux rémunérations des athlètes. Plusieurs membres ont jugé, en effet, que «la récente suppression de ces rémunérations peut être préjudiciable pour l'avenir du sport» et ont ainsi demandé à ce que l'article 6 soit revu, surtout qu'il affecte d'autres disciplines sportives, comme le basket-ball et le volley-ball. «Le ministre a reçu les représentants du handball, du basket-ball et du volley-ball et a promis de se pencher sur ce sujet. Une attention qui laisse présager la possibilité d'une solution favorable pour tout le monde» a rassuré le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) Cherrak Hadj Ahmed à la fin de l'AGEx.

Pour sa part, le président de la FAHB, Saïd Bouamra, a remercié les membres de l'assemblée générale pour leur «compréhension», considérant que «sans l'adoption de la nouvelle réglementation, la discipline ne pourra pas avancer». «Même s'ils n'étaient pas parfaitement adaptés aux besoins de la discipline, les règlements qui régissent le handball algérien n'ont pas trop évolué depuis 2002. D'où l'apparition de certains problèmes, à plusieurs niveaux. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de changer les choses et c'est ce qui permettra au hand d'avancer» a déclaré Bouamra devant l'assistance. Bouamra a tenu à ajouter que l'adoption des nouveaux statuts aspire à «mettre la FAHB en conformité avec les instances internationales» évitant ainsi de retomber dans les mêmes problèmes que par le passé. Après la fin des travaux, la Fédération algérienne de handball a procédé au tirage au sort des 8es et quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2016.

HANDBALL

L'AVENIR DE BOUCHEKRIOU TRANCHÉ CETTE SEMAINE

L'inévitable rupture ?

Quelle sera la teneur de la rencontre envisagée cette semaine par le président de la FAHB, Saïd Bouamra, et le désormais démissionnaire sélectionneur des Verts, Salah Bouchekriou ?

Les deux parties auront certainement à évoquer les vraies raisons de l'échec, d'ailleurs attendu, de la sélection nationale lors de la CAN-2016 disputée en Egypte et remportée par les Pharaons. Un sacre qui qualifie l'équipe égyptienne aux JO de Rio de Janeiro, l'été prochain, mais aussi au Mondial-2017, en France. Une échéance pour laquelle les Algériens ne sont pas parvenus à se qualifier suite à leur défaite en demi-finale du tournoi africain face à la Tunisie mais surtout celle essuyée, lors du match du classement, devant l'Angola.

Postés au 4e rang de la 22e édition, les Verts ne semblent pas définitivement écartés du rendez-vous de France-2017. L'IHF entend, en effet, offrir une dernière chance aux équipes de trois continents (Afrique, Océanie et Amérique du Sud) sous forme d'une Wild Card. Au cours d'un tournoi continental sinon sous la forme d'une invitation directe. Cette seconde possibilité paraît la plus plausible dans la mesure où le tirage au sort de France-2017 aura lieu le 23 juin prochain à Paris. Soit quelques jours après la fin des championnats d'Amérique du Sud et des barrages de la zone Europe. Le calendrier étant ainsi «chargé», il paraît évident que l'organisation d'un tournoi soit écartée. La Fédération algérienne de handball a anticipé cette probabilité en formulant une requête auprès de l'instance dirigée par l'Egyptien Hassan Moustapha. La missive algérienne table sur le fait que le continent asiatique est déjà suffisamment représenté lors du tournoi mondial prévu entre le 11 et le 29 janvier 2017, qui se jouera dans les salles des villes d'Albertville, Brest, Lille Métropole, Metz, Montpellier, Nantes et Rouen.

L'absence d'échéances décourage Bouchekriou

Cette «aubaine» n'est, par conséquent, pas sûre de profiter aux Algériens. Dans les deux cas (tournoi ou invitation), la participation de l'Algérie à la 25e phase finale de la Coupe du monde de handball n'est pas acquise. Une raison suffisante pour que Salah Bouchekriou ne revienne pas sur sa décision d'aller au bout de son contrat. Dans une déclaration au *Soir d'Algérie*, quelques heures après la décision de la fédération dont les membres du BF se sont montrés «favorables à la reconduction» de l'entraîneur à la barre technique de la sélection, M. Bouchekriou a donné l'impression d'être pris en otage par sa relation contractuelle. «Je ne sais pas quoi dire mais dans ce cas-là, je n'ai pas d'autre choix que de respecter les termes de mon contrat qui s'achève en 2017», a-t-il confié. Pour lui, la décision de la FAHB de le conserver à la tête de la sélection n'aurait pas de sens sans l'existence d'échéances officielles. «Je ne sais quelle sera l'utilité de mon travail sachant que d'ici une année, mon contrat expire», a-t-il expliqué en précisant que «l'idée d'une prolongation de mon contrat n'effleure pas mon esprit». Bouchekriou a reconnu avoir déjà «mal réfléchi» quand la fédération lui a proposé, en septembre 2015, de parapher un contrat d'une année et demie.

Une prolongation du bail que le président de la FAHB, M. Bouamra, a botté en touche pour la simple raison que lui-même ne sait pas s'il survivra à la prochaine assemblée élective. Cela renvoie simplement à l'absence de stratégie de la fédération dont le président compte associer le DTN, Azzedine Bensbaâ, lui-même fraîchement installé dans ses fonctions, aux discussions qui auront lieu cette semaine avec Bouchekriou. Raisonnablement, le choix du sélectionneur, la durée de son contrat et les objectifs qui lui seront assignés se discutent juste après l'élection d'un président et de son bureau à la tête de la fédération. M. Bouamra, en marge du pouvoir décisionnel depuis 1996, était revenu à la présidence de la FAHB en août 2013 lors d'un scrutin qui a vu la candidature de Toufik Khelifi, battu sur le fil (40 voix contre 41 pour Bouamra). Son come-back était censé mettre fin à un long épisode marqué par de nombreuses zones de turbulences. L'éviction du BF de Djafar Aït Mouloud a été suivie, deux ans plus tard, par la destitution de Mohamed-Aziz Derouaz, élu en mars 2013, à qui les pouvoirs publics et ...l'IHF étaient hostiles. L'intermède Bouarifi, président d'un comité transitoire, et l'élection d'un nouveau président, Saïd Bouamra en l'occurrence, n'a pas, tout compte fait, permis l'anéantissement des différends au sein de la famille de la petite balle en Algérie. Le feuilleton «Bouchekriou» n'étant qu'une autre facette d'un échec programmé.

M. B.

Photo : NewPress

13e CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN U19

L'Égypte remporte le titre, l'Algérie 5e

La sélection égyptienne de handball des moins de 19 ans (U19) s'est adjugée le titre du 13e championnat méditerranéen de la catégorie en battant en finale la Turquie (37-28) samedi soir à Alexandrie. Cette victoire est la huitième pour les Egyptiens en autant de matchs depuis le début du tournoi, ce qui explique la domination des «Pharaons» qui succèdent au palmarès à la France, absente à cette édition. La troisième place est revenue à la Tunisie, vainqueur de l'Arabie Saoudite (17-15). De son côté, la sélection algérienne a terminé à la 5e place après sa victoire face à la Jordanie (27-11) en match de classement. L'Algérie a été éliminée au 2e tour avec un bilan négatif : une seule victoire face à la Jordanie, contre cinq défaites de rang devant la Tunisie (2 fois), l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Turquie. Cette édition, disputée en poule unique, a vu la participation de six pays. Le premier tour, les matchs de qualification et les demi-finales se sont joués en 45 minutes (3x15 minutes). La finale s'est jouée, elle, en 60 minutes (3x20 minutes).

DIVISION EXCELLENCE MESSIEURS (12e JOURNÉE)

Rien n'arrête le GSP, l'ESAT réapprend à gagner

L'avant-dernière étape de la division Excellence seniors-messieurs a confirmé la tendance, en l'occurrence l'hégémonie du GSP que rien ne semble perturber.

Ce week-end, à l'occasion de la 12e journée du championnat, les Pétroliers ont fait feu de tout bois devant le CRB Mila surclassé par un Sept algérois qui a réalisé sa meilleure performance offensive durant cette phase aller. Pour les Miléviens, ce «carton» administré par les protégés de Zeguilli confirme, on ne peut mieux, l'état de déliquescence dans lequel baigne le club du président Naïm Bouguerra. La crise financière et le rajeunissement des effectifs n'expliquent pas le marasme atteint par cette association qui a rejoint l'élite il y a à peine cinq années.

Une situation qui semble frapper nombre d'autres clubs de l'élite. A l'exemple de l'ES Aïn Touta qui, cette semaine, a fini par mettre fin à sa série noire entamée lors de la 7e journée du championnat (défaite à domicile face au CR Bordj-Bou-Arréridj). Samedi, les camarades de Hamoud ont profité de la réception de la lanterne rouge, la GS Boufarik, pour signer leur premier succès depuis octobre dernier.

Cette journée, marquée également par le derby de Ouargla (ICO-WABO) revenu à l'Ittihad mais aussi par le forfait du MC Oran qui n'a pas fait le déplacement à Skikda à cause de ses nombreux blessés a été singulière : toutes les équipes locales ont réussi à remporter les deux points en jeu.

M. B.

Résultats

GS Pétroliers-CRB Mila	46-21
CRB Baraki-O. El-Oued	21-18
CR Bordj Bou-Arréridj-MB Tadjananet	23-18
MC Saïda-Chelghoum Laïd	26-22
IC Ouargla-WAB Ouargla	28-20
ESAT-GS Boufarik	28-22
JSE Skikda-MC Oran	(non joué, forfait du MCO)

Classement (tous 12 matches joués)

	Pts
1. GS Pétroliers	22
2. CRB Baraki	20
3. CR Bordj Bou-Arréridj	19
4. JSE Skikda	18
- IC Ouargla	18
6. C Chelghoum Laïd	13
7. ES Aïn Touta	11
8. O. El-Oued	10
- MC Saïda	10
10. CRB Mila	8
- WAB Ouargla	8
12. MB Tadjananet	7
13. MC Oran	5
14. GS Boufarik	2

DIVISION EXCELLENCE SENIORS-DAMES (8e JOURNÉE)

Le Mano a mano GSP-HBCEB continue

A l'instar des garçons, le GSP mène le bal en division excellence dames. Pas en solo, toutefois, dans la mesure où El-Biar garde le contact. Samedi, les Pétrolières ont corrigé le HBCF Arzew alors que le HBCEB a ramené les deux points de Constantine face au FSC.

Résultats

GS Pétrolier-HBCF Arzew	30-15
FS Constantine-HBC El-Biar	21-32
HHB Saïda-NRF Constantine	22-24
HBC Gdyel-ESFOR Touggourt	27-19

Exempt : HC Mila

Classement

	Pts	J
1. GS Pétrolier	14	7
- HBC El-Biar	14	7
3. HBCF Arzew	9	7
4. NRF Constantine	7	7
5. FS Constantine	6	7
- HHB Saïda	6	7
7. HC Mila	3	7
- HBC Gdyel	3	7
9. ESFOR Touggourt	2	8

LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

Cher Monsieur Vassil Valtchanov...

Par Kader Bakou

C'est dans son antre secret que le vieux loup des mers, le capitaine Vassil Valtchanov, avait reçu l'équipe de la Télévision algérienne. La datcha est située dans les faubourgs de Sofia, la capitale de la Bulgarie. Côté jardin, le capitaine au long cours soulève une trappe. Des escaliers conduisent vers une grande salle au sous-sol. Tout est bien entretenu. Le capitaine, centenaire s'assoit sur une chaise. Derrière lui est visible un grand tableau de peinture montrant son bateau *Breda* dont le nom est écrit en alphabet cyrillique.

En 1960, le capitaine bulgare avait réalisé une mission secrète quasiment impossible : livrer des armes à la révolution algérienne qui, à l'époque, entrait dans une étape difficile et décisive. Vassil Valtchanov est l'un des fondateurs, en 1994, de l'Association d'amitié algéro-bulgare. En 2011, il avait publié un livre intitulé *Livraison secrète d'armes* dans lequel il raconte cette épopée méconnue de la guerre de Libération nationale.

«Je suis vraiment fier d'avoir accompli cette mission», dira-t-il dans le documentaire de la Télévision algérienne, diffusé il y a quelques jours. «L'Algérie est ma deuxième patrie. Je ne trouve pas les mots pour exprimer l'amour que je lui porte.»

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

MUSIQUE

Khaira Arby, l'appel de la paix

Dernièrement à Alger, Khaira Arby a exprimé son souhait et sa volonté d'enregistrer un album en Algérie. La grande chanteuse malienne a ainsi lancé un appel aux producteurs et éditeurs de musique algériens intéressés.* Timbuktu Tarab, *le dernier album de Khaira Arby, a été enregistré et produit aux Etats-Unis, à l'issue d'une triomphale tournée.

Photos : DR

L'album *Timbuktu Tarab*, sorti en 2010, a d'ailleurs été classé par le *New York Times* dans les meilleurs albums World de la décennie. Khaira Arby est la première femme du nord du Mali à avoir enregistré un album musical. Fille d'un père touareg et d'une mère songhaï, elle a commencé à chanter en secret à l'âge de onze ans, dans la troupe de Tombouctou, en 1972. La petite fille est lauréate du concours local. Afin de participer à d'autres concours d'une plus grande envergure, elle doit quitter sa ville natale pour intégrer la troupe artistique de Gao, à 400 km à l'est . Son père, qui ne le savait pas, répondra aux responsables venus lui demander l'autorisation qu'il n'a pas à la maison une fille chanteuse. Son père refuse qu'elle chante et essaya même de l'en dissuader. Mais, avec le temps, la popularité de Khaira Arby augmente, elle est demandée pour animer les fêtes de mariages, des circoncisions, etc. Donnée en mariage à un homme qui refuse lui aussi qu'elle chante, elle interrompt sa carrière pour se consacrer à son ménage. Mais elle va divorcer. Très vite, elle rejoint le Badema, l'orchestre national du Mali. Au début des années 1990, elle se lance dans une carrière solo.

Dans *Moulaye*, son premier enregistrement studio sorti en 1992, elle chante surtout en réaction à l'actualité de son pays et de la région. Elle appelle à la paix et à la sagesse. Elle enregistrera, ensuite, les albums *Rassoul Gossip* et *Tchini Tchini*.

Tout son parcours d'artiste, d'ailleurs, est marqué par l'actualité politique et sociale de la région. Elle appelle à l'union et chante dans presque toutes les langues parlées au Mali : songhaï, peul, tamasheq, arabe, bambara et même français. Une de ses plus belles chansons, un appel à la fraternité, est appelée *Chabab Mali* (la jeunesse malienne).

L'artiste est aussi invitée régulièrement depuis 2010 à l'Assemblée des Nations unies, à New York, pour chanter la paix. Khaira Arby est lauréate de plusieurs prix dont le Independent Music Awards du meilleur album traditionnel de musique du monde.

En 2006, la diva du Sahel et du Sahara a reçu la médaille du Chevalier de l'ordre national du Mali.

Kader B.

CHAÂBI

Amar Ezzahi ou le patrimoine musical version électro

Sa discographie officielle se limite à une cassette et quelques vinyles, mais ses 50 ans de carrière sont disponibles en quelques clics : l'œuvre de la légende vivante du chaâbi, Amar Ezzahi, est désormais compilée par une nouvelle génération de fans qui s'en sont emparés pour la diffuser sur internet. Sur une page Facebook entièrement dédiée au chanteur de 75 ans, ce sont ainsi de centaines d'heures d'enregistrements des fêtes privées que Amar Ezzahi a animées depuis les années 1960 qui ont été numérisées par de jeunes amoureux du chaâbi. La page intitulée «Cheikh Amer Ezzahi» (ainsi orthographié) et qui revendique, après huit ans d'existence, plus de 76 000 fans, offre un aperçu de la carrière prolifique d'un maître de la musique populaire réputé pour sa discrétion et dont la dernière apparition sur scène remonte à près de 30 ans, en 1987. Motivée au départ par l'idée de partager l'art d'un «génie de la musique, écouté d'Alger à Tamanrasset», l'animation de la

page s'est transformée en aventure de «conservation» et de collecte d'enregistrements rares du chanteur, explique un de ses responsables. Pour ce fan trentenaire, informaticien de son état, préfèrant garder l'anonymat «par fidélité» à la légendaire discrétion d'Amar Ezzahi, c'est un «véritable réseau» qu'il aura fallu tisser patiemment au fil des années pour compiler et numériser des K7 menacées par l'usure et vendues jusque-là illégalement. Un coffret de dix CD contenant des enregistrements de fêtes a bien été édité en 2012 par le ministère de la Culture et un autre quelques années plus tôt chez l'éditeur privé Atlas, mais ces compilations restent difficiles à trouver dans le commerce, de l'avis de nombreux fans du chanteur. Ce travail nécessite, par ailleurs, une moyenne de deux heures pour numériser une seule «lila» (soirée) et l'acquisition de logiciels professionnels pour améliorer la qualité des enregistrements, explique encore ce passionné pour souligner l'investissement personnel et financier des administrateurs de ces derniers, rivalisant également d'ingéniosité pour illustrer les morceaux qu'ils diffusent : montages de photos du chanteur, date et lieu de la soirée, titre du *qsid* (poème) et paysages collant aux textes, autant d'éléments pour réhausser l'éclat de ces pépites du patrimoine chaâbi.

En plus de diffuser une œuvre musicale exceptionnelle par sa diversité et sa richesse, cette page contribue aussi à faire connaître les pièces du melhoun (poésie populaire maghrébine) que l'artiste a interprétées.

Des extraits de poèmes, vieux de plusieurs siècles et difficiles d'accès pour les néophytes, sont ainsi publiés tous les jours, accompagnés parfois d'explications de textes ou d'éclairages historiques. C'est, par ailleurs, tout un pan de l'histoire du chaâbi qui est exhumé par ces aficionados d'Ezzahi à travers l'évocation des musiciens de légende qui l'ont accompagné.

De Sid-Ahmed Naguib, talentueux gaucher au banjo qui a accompagné Ezzahi dans les années 1970, à «P'tit Moh» qui l'a remplacé dans les années 1980 avant de se lancer dans une carrière internationale, en passant par «Satan» le terrible joueur de *derbouka*, autant d'artistes que cette page contribue à faire connaître. Le nombre impressionnant d'enregistrements numérisés ne représente pourtant que 40% de la totalité de l'œuvre du chanteur, affirme l'animateur de la page.

«Amar Ezzahi a chanté dans des fêtes tous les soirs ou presque depuis les années 1970, avec des interprétations à chaque fois différentes, des morceaux uniques», rappelle ce passionné pour dire l'étendue d'une carrière musicale menée loin des projecteurs.

Pour lui, la sauvegarde de ce patrimoine musical permettrait surtout de mesurer toute la diversité du chaâbi d'Amar Ezzahi qui a touché à «tous les registres de la poésie populaire» (mystique, amoureuse, morale, épique). «Sans Amar Ezzahi, les jeunes n'auraient jamais écouté le chaâbi», assène ce fan qui évoque au passage l'«incontestable» influence du maître sur de nombreux jeunes artistes d'aujourd'hui.

A ce paradoxe entre la modernité d'une musique et le choix de la pratiquer dans un cadre purement traditionnel s'ajoute celui de la modestie d'un artiste se définissant comme un «petit chanteur populaire» et que les fans, les plus jeunes surtout, acclament sur les réseaux sociaux par le vénérable titre de «Cheikh leblad» ou «Maître du blues algérois».

Actucult

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Samedi 27 février à 16h : L'Orchestre symphonique national donne un concert dirigé par le maestro Amine Kouider, avec la participation exceptionnelle du grand violoniste russe Sergei Stadler.
CINÉMATHÈQUE D'ALGER (RUE, LARBI BEN M'HIDI)
Du 24 au 26 février : 5es Journées du film jordanien. Ouverture mercredi à 19h avec le long-métrage *3000 nuits* de Maï Masri
SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Vendredi 26 février à 16h : Concert de Hamidou.
GALERIE D'ART SIRIUS (139, BD KRIM-BELKACEM, TÉLEMLY, ALGER)
Jusqu'à la fin du mois de février : Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.
ESPACE ESPAGNE (10, RUE ALI-AZIL, ALGER)
Jusqu'au 3 mars : Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.
AÏDA GALLERY (VILLA 132, HEY EL-BINA, DELY IBRAHIM, ALGER)
Jusqu'au 28 février : Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.
GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE D'ART (RÉSIDENCE SAHRAOUI, LES DEUX BASSINS, BEN-AKNOUN, ALGER)
Jusqu'au 3 mars : Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey.
GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
Jusqu'au 27 février : Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.
MUSÉE PUBLIC NATIONAL DE L'ENLUMINURE, DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE (PALAIS MUSTAPHA-PACHA, BASSE-CASBAH, ALGER)
Jusqu'au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.
ESPACE CONTEMPORAIN D'EL-ACHOUR (ALGER)
Jusqu'au 13 avril : Exposition «Regard's» de l'artiste peintre Adlane.
PALAIS MUSTAPHA- PACHA (CASBAH)
Mercredi 24 février à 14h : Conférence-débat autour du thème «Toponymie des lieux de mémoire et d'histoire» par la Pr Ouerdia Yermeche de l'Ecole normale supérieure de Bouzaréah, directrice du Crasc d'Oran. Le rencontre sera organisée par l'association Les Amis de la Rampe Louni-Arezki, à l'occasion de la journée de La Casbah.
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE BOUZAREAH (ALGER)
Samedi 5 mars à 13h30 : Rencontre-débat autour du thème «Regard croisé sur la littérature algérienne» animée par Amin Zaoui, Abdelkader Benarab et Amar Zentar, avec des enseignants et des étudiants de français, d'arabe et de tamazight.

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

CONGRÈS MONDIAL DU FOOT, J-4

Le début de la fin des dirigeants gangsters ?

Comment une petite association créée en 1904 a-t-elle pu devenir une multinationale tentaculaire ? Histoire mouvementée que celle de la Fifa, le «Parlement» mondial du football, à quelques jours de l'élection de son nouveau président, lors de son congrès le vendredi 26 février prochain.

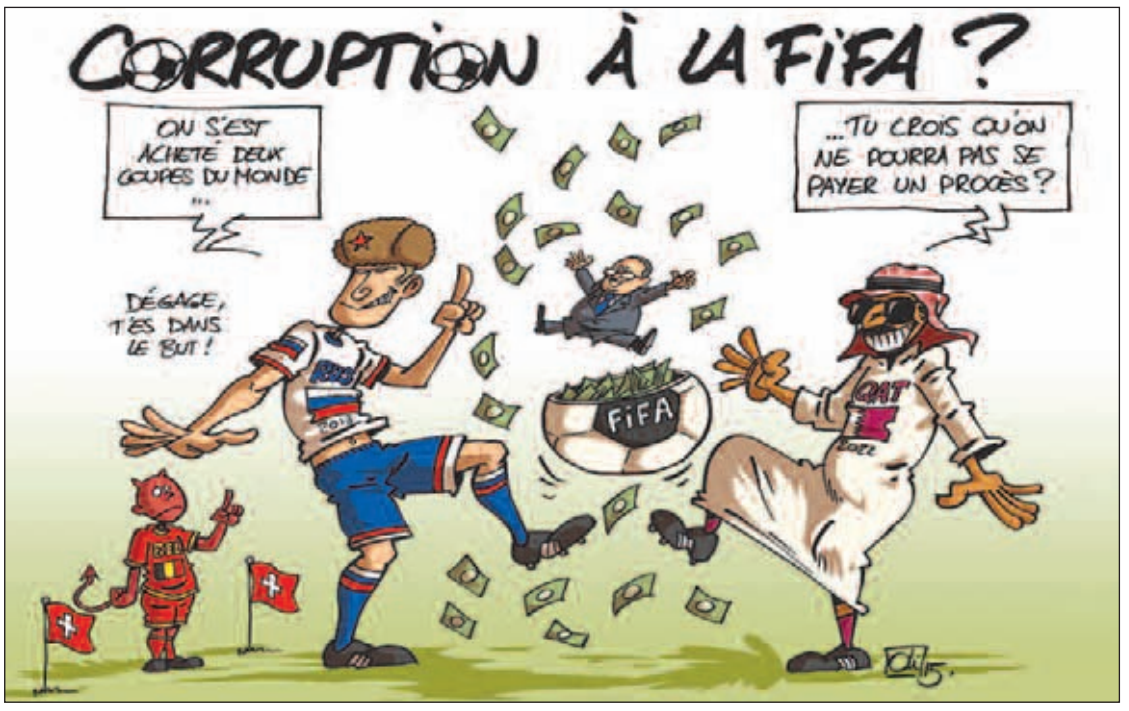

Paris, 20 mai 1904. Dans l'arrière-cour du 229, rue Saint-Honoré, un petit appartement regroupe une dizaine d'Européens. Avec des moyens dérisoires, ils créent une structure censée mettre le football au service de la paix. La Fédération internationale de football association (Fifa) est née.

Zurich, 27 mai 2015. Dans un hôtel somptueux, sept dirigeants de la Fifa sont arrêtés par la police suisse, mandatée par le FBI, pour des faits de corruption. L'organisation affronte le plus grand scandale de son histoire, mais l'information ne surprend pas les connaisseurs. Cent onze ans après sa création, la Fifa n'a plus grand-chose en commun avec les idéaux de ses fondateurs. Forte de réserves financières évaluées à 1, 5 milliard d'euros, l'association «à but non lucratif» vit dans un monde à part et traîne une réputation peu flatteuse, entre soupçons de pots-de-vin, d'élections truquées et d'achats de Coupes du monde. Comment en est-elle arrivée là ? Le tournant intervient en 1974, lorsqu'un homme d'affaires brésilien, João Havelange, accède à la présidence. Droits télé, sponsoring, marketing, publicité : Havelange diversifie les sources de revenus et permet à l'organisation d'engranger des bénéfices astronomiques, dans une opacité totale. Pour gérer la Fifa, le Brésilien s'appuie sur un homme qui le délogera en 1998, après vingt-quatre ans de règne : Joseph Blatter. Le Suisse, conseillé par le Français Michel Platini, poursuit avec maestria «l'œuvre» de son prédécesseur.

Du jour au lendemain, il multiplie par dix le coût des droits télés et arrose les fédérations nationales de pays en développement, notamment en Afrique. Beaucoup d'argent s'égare et les rapports internes mettant en cause sa gestion s'accumulent... Aujourd'hui, Blatter a été «démissionné» et se trouve dans le collimateur du FBI. Platini est hors jeu pour lui succéder et de nombreux cadres de la Fifa ont été licenciés, voire inculpés par la justice américaine. L'élection d'un nouveau président, prévue le 26 février, s'annonce décisive pour l'avenir de l'organisation.

LSC

À VOIR DEMAIN SUR «ARTE»

La planète Fifa

Le 26 février 2016, les 209 membres de la Fifa se réunissent en congrès extraordinaire pour désigner un successeur à Joseph «Sepp» Blatter, l'ancien président démissionnaire — avant d'être suspendu.

À cette occasion, Arte diffuse *La planète Fifa*, un documentaire qui montre comment une petite association à but non lucratif s'est transformée en multinationale tentaculaire. Remarquable synthèse de l'histoire de la Fifa, ce documentaire raconte comment la petite association s'est muée en un empire supranational. À travers un récit pédagogique et de multiples entretiens à Paris, Rio, Yaoundé, Londres ou Washington, le réalisateur met en lumière les évolutions du système Fifa et les hommes qui l'ont façonné, de son premier président charismatique Jules Rimet au controversé Joseph «Sepp» Blatter.

Les téléspectateurs hermétiques au football y découvriront un monde sidérant ; les aficionados du ballon rond approfondiront leurs connaissances, notamment sur les premières décennies de la Fifa.

Sur Arte mardi 23 février à 20h55 (90 minutes)

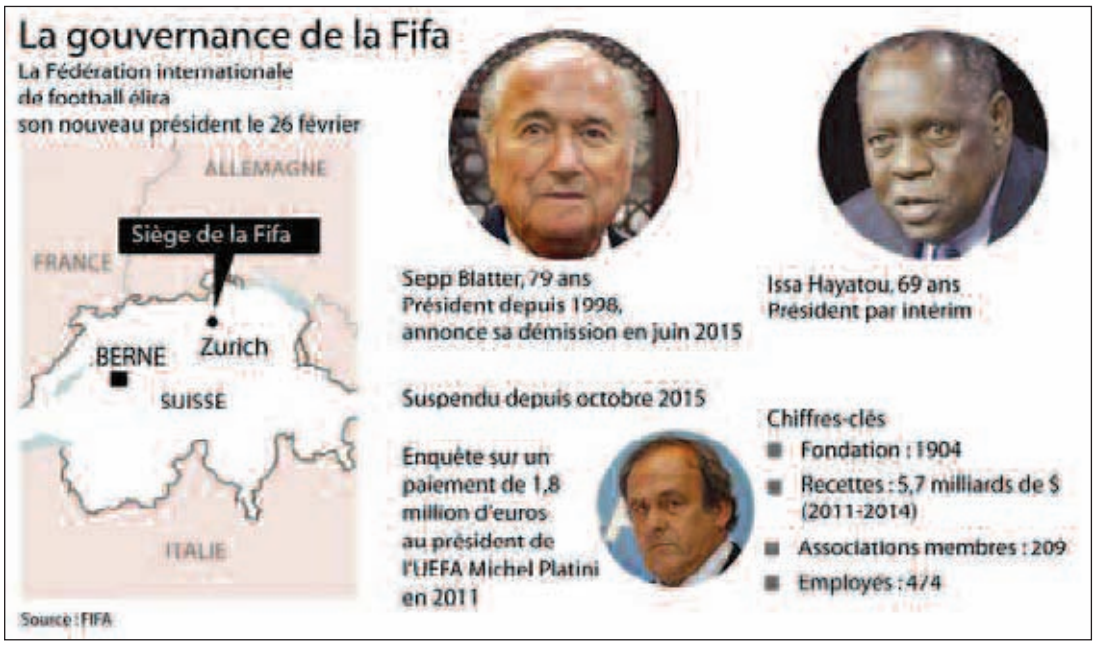

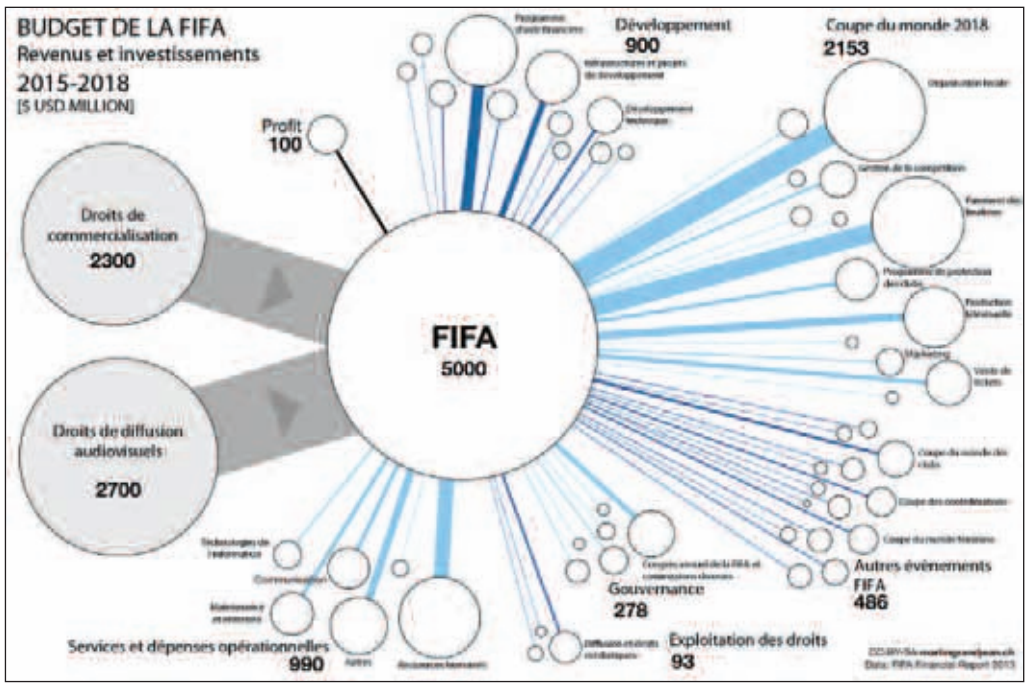

À LIRE

Le scandale de la Fifa (*)

Lorsqu'il remet au FBI le fruit de son enquête, Andrew Jennings sait qu'il devra encore patienter avant l'arrestation des dirigeants de la Fifa, le temps pour le gouvernement américain de vérifier l'exactitude des documents qu'il fournit.

Le 27 mai 2015, à 6h du matin, il est enfin récompensé de sa ténacité : ce jour-là, la police suisse procède à l'arrestation de sept personnes, dans un luxueux palace de Zurich, et la suite est édifiante ; le monde entier va apprendre avec stupeur une série de scandales liés à la Fifa : transport de mallettes bourrées d'argent liquide, trafic de billets, détournement d'argent, fausses sociétés, achats de votes, transactions illégales autour des sponsors, rétro-commissions aux montants astronomiques… Voici l'enquête d'Andrew Jennings, des premières manifestations au cœur de la mafia de Rio en 1991, jusqu'à ces derniers jours. Andrew Jennings est un journaliste d'investigation écossais, connu pour ses enquêtes sur la corruption à la Fifa et au comité des Jeux olympiques. Ce livre est le fruit de quinze années de travail.

(*) *Le scandale de la Fifa* d'Andrew Jennings, éditions du Seuil (France), septembre 2015, 432 pages

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Lundi 22 février 2016 - PAGE 17
Le magazine de la femme
Page animée par Hayet Ben

Gratin de riz aux légumes

Pour 6 personnes : 3 grosses carottes, 100 g de petits pois, 2 poireaux, 1 gros oignon, huile, 300 g de riz, 60 cl de bouillon de volaille, beurre, 150 g de gruyère râpé, 4 œufs, 1 bouquet de persil, 1cuil. à café de paprika, sel et poivre.

Peler et couper les carottes, les poireaux et l'oignon en dés. Les faire revenir avec les petits pois dans une sauteuse avec 3 cuil. à soupe d'huile. Verser le riz, poivrer, saupoudrer de paprika et mouiller avec le bouillon. Cuire pendant 20 mn à couvert sur feu doux. Laisser refroidir. Battre les jaunes d'œufs avec 80 g de beurre mou, ajouter 100 g de fromage râpé, le persil haché et mélanger le tout avec le riz. Incorporer les blancs montés en neige. Verser cette préparation dans un plat à gratin, parsemer du reste de fromage et de noisettes de beurre, puis faire gratiner 15 mn dans le four préchauffé à 210 °C.

Forme

Assouplissements pour soulager les maux de dos

Pratiquez régulièrement cet exercice pour soulager le mal de dos. Faites-le de manière détendue, sans forcer, en inspirant et en soufflant lentement et profondément.

Le dos : Ce mouvement appelé «chien-chat» a pour but d'assouplir la colonne vertébrale.

Position de départ : Mettez-vous à quatre pattes bras tendus. En inspirant lentement, creusez progressivement le dos en gonflant le ventre et en sortant les fessiers. En soufflant, arrondissez le dos en rentrant le ventre et en serrant les fessiers.

Durée : Maintenir chaque position pendant 20 secondes : 5 fois le dos creux, 5 fois le dos rond.

Conseil : Si les positions «dos rond et dos creux» sont douloureuses, ne forcez pas. Faites-les selon vos capacités. Par ailleurs, il est important de ne pas plier les bras et de ne pas bouger le dos d'avant en arrière pendant les mouvements.

TROMPER LA FAIM

Pour tromper votre faim, buvez de l'eau en dehors des repas, ne grignotez pas, mais manger un fruit à 16h. Ne sautez pas de repas, déjeunez le matin, mangez léger le soir. Evitez l'oisiveté, l'ennui induit de l'angoisse et la faim. Occupez-vous, lisez, faites des promenades de détente. La télévision est à éviter, elle induit le grignotage. Un truc si vous avez vraiment faim au milieu de la journée, lavez-vous les dents, cela fera zéro calorie et vous vous sentirez mieux après avoir bu un grand verre d'eau froide !

BEAUTÉ

Messieurs, adoptez les bons gestes contre l'acné !

Voici 4 réflexes anti-acné :

Nettoyez votre peau tous les jours

À l'eau et au savon, sinon, idéalement, en utilisant un produit lavant doux spécialement conçu pour peau à tendance acnéique.

Exfoliez

Environ deux fois par semaine, complétez ce nettoyage avec une exfoliation. Ces gels ou crèmes qui contiennent des petits grains contribuent à ôter les cellules mortes, à éliminer les impuretés et à désobstruer les pores de la peau. Ils aident également à lutter contre les poils incarnés.

Hydratez

Certains produits cosmétiques (crèmes, savons, mousse a raser …), de par leur texture ou leur composition, peuvent contribuer à obstruer les pores. N'hésitez donc pas à en changer, et à employer des produits qui n'auront pas cet effet, c'est-à-dire comportant la mention «non-comédogènes». Appliquez quotidiennement une crème hydratante conçue pour homme. Vous pouvez opter pour une crème hydratante qui contribue à prévenir l'apparition des boutons. Il existe également des versions matifiantes qui permettent de contrôler la brillance de la peau et des sérums qui réduisent la taille des pores et absorbent l'excès de sébum.

En cas d'acné sévère ou gênante

Il existe des médicaments spécifiques très efficaces. En cas d'acné sévère ou simplement gênante dans la vie quotidienne, il faut consulter pour en bénéficier, que l'on soit ado ou adulte.

BON À SAVOIR

Une astuce incroyable pour soigner les talons crevassés et avoir une peau douce

Ingrédients :

3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude, 4 à 5 litres d'eau

Faites bouillir l'eau et versez-la dans une bassine. Ajoutez le bicarbonate de soude. Laissez tremper vos pieds dans la bassine pendant 15 minutes. Sortez-les pour les frotter soigneusement avec une pierre ponce. Après avoir rincé et essuyé vos pieds, appliquez une crème hydratante et portez des chaussettes en coton. Il est conseillé de dormir avec les chaussettes pour de meilleurs résultats.

Le résultat est visible dès la première application. Il ne vous reste plus qu'à renouveler cette astuce trois fois par semaine jusqu'à ce que les crevasses disparaissent totalement. Le bicarbonate de soude est un désinfectant et antibactérien très efficace. Il blanchit les ongles et nettoie la peau en profondeur, son acidité et ses propriétés abrasives douces aident également à éliminer les mauvaises odeurs et les peaux mortes. Par ailleurs, ses propriétés anticalcaires adoucissent l'eau, ce qui rend la peau douce et souple. Toutefois, en raison de ses propriétés abrasives, il ne faut pas en abuser. Pour vérifier que votre bicarbonate de soude n'est pas périmé, ajoutez-y quelques gouttes de vinaigre ou de jus de citron. S'il y a effervescence, le produit est encore valable.

Hygiène : le pyjama, ce nid à bactéries

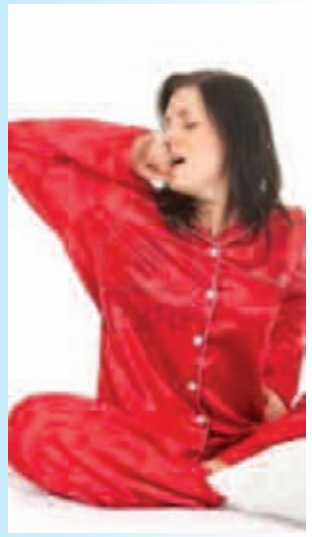

Deux semaines : c'est en moyenne le temps que l'on passe sans laver notre pyjama... Un manque d'hygiène qui peut se révéler dangereux pour la santé.

Infections et cystites

Problème : notre pyjama, qu'il soit en soie, en velours ou en pilou-pilou, est un véritable nid à bactéries. Le staphylocoque doré peut causer des infections s'il entre en contact avec une plaie. Et la bactérie E. Coli peut engendrer des cystites si elle atteint le canal urinaire.

Flan aux amandes

12 œufs, 250 g d'amandes entières, 1 c. de vanille, 400 g de sucre, 1/4 de litre d'eau

Dans une casserole, mettre de l'eau et le sucre et porter sur le feu pendant 10 min environ. Battre les œufs avec un batteur électrique, ajouter le sirop, les amandes moulues et la vanille en remuant continuellement. Mettre le sirop caramel dans un ustensile spécial flan, verser le mélange des œufs et des amandes, faire cuire au four pendant 1 heure environ au bain-marie et décorer avec la crème chantilly.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

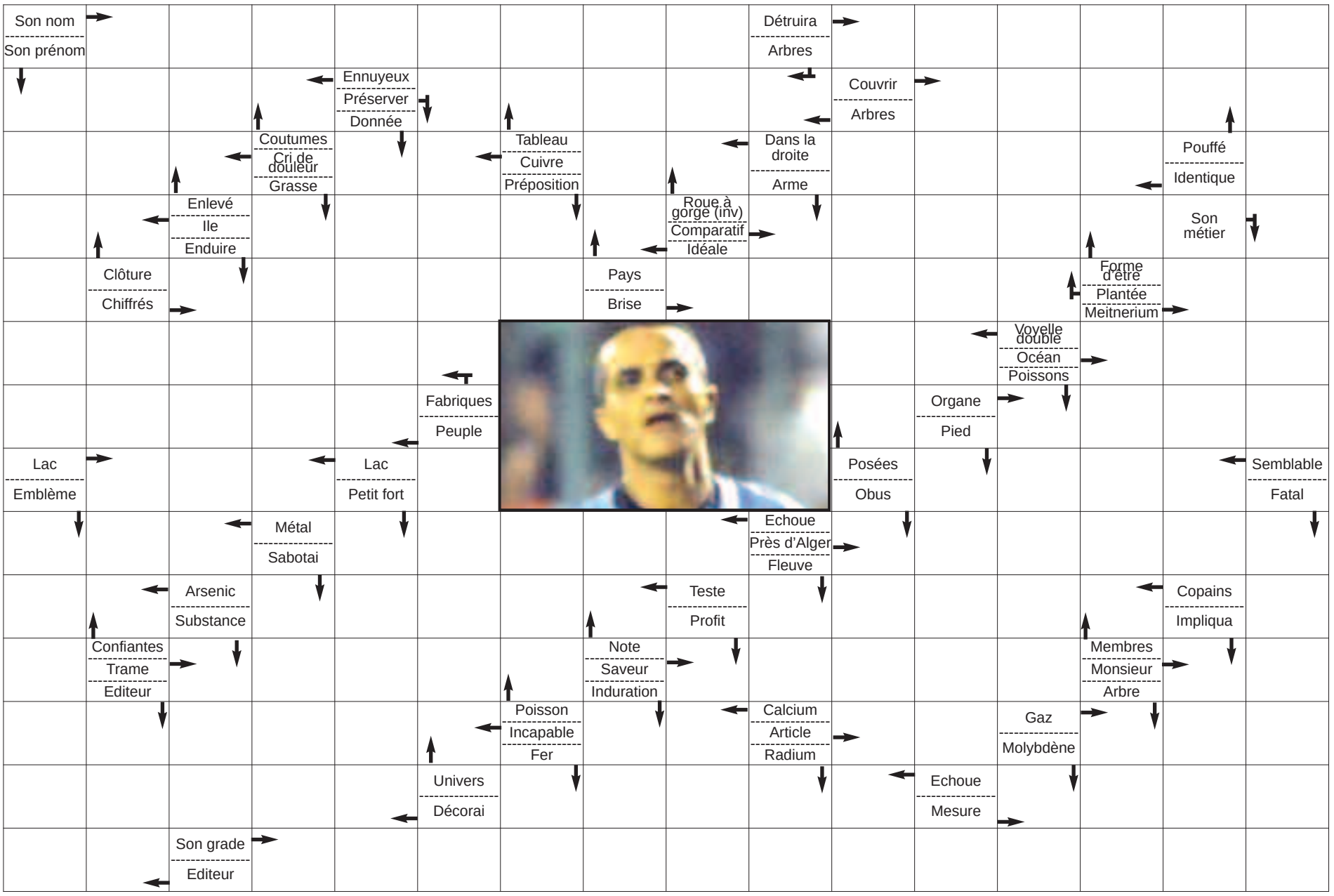

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de quatre œuvres du marquis de Sade. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Son prénom»

D	U	L	I	B	E	R	T	I	N	A	G
S	N	A	R	F	R	U	O	C	L	A	E
R	C	E	M	O	D	O	S	E	D	V	A
U	O	L							S	T	L
E	I	E							E	E	I
H	S	S							E	E	N
L	A	M							N	R	U
L	E	S	I	N	F	O	R	T	U	N	O
U	T	R	E	V	A	L	E	D	S	E	J
L	E	S	C	E	N	T	V	I	N	G	T

1- LES INFORTUNÉS DE LA VERTU
2- LES CENT VINGT JOURNÉES DE SODOME
3- LES MALHEURS DU LIBERTINAGE
4- ALINE ET VALCOUR

MOT RESTANT = FRANÇOIS

LETTRES DE : Saint Malo

1							S							
2							A							
3							I							
4							N							
5							T							
6							M							
7							A							
8							L							
9							O							
10														
11														
12														

1- COUR
2- RÉGION
3- PORT DE PÊCHE
4- PAYS
5- VOCATION
6- HABITANTS
7- COURS D'EAU
8- MAISON CÉLÈBRE

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

VINDICTE-BANDAGE
ADEN-INTACT-EROS
NES-TA-RIA-PST-S
DE-PO-SET-COI-NE
A-MEUTES-BOURDON
MIETTES-SAULES-C
MO-IES-TE-LES-NE
EDITS-BR-TES-DU-
-ERE-SEANCE-CA-V
REA-DURCIE-VEINE
CS-DOIGTE-DORMIR
K-BENNES-PERI-AI
-MUD-TS-P-VASE-F
BUTANE-NOTICE-TI
ETAIT-MARINE-BAC
NAIN-VAUTRE-DOSA
MIT-MESSES-CAR-T
AS-LEGUER-BANDAI
G-MACERE-SON-ASO
HELVETE-TYRANS-N
SI-ANE-GARDAI-SS
ORAGE-TO-IEN-FE-
UELE-NEUVES-PARS
L-N-SAMSON-SANTE
AS-FIT-SS-SIRE-R
-ORIGINE-PI-U-BR
PIE-LOI-FRONTALE
DESTINATAIRE-SES

MOTS FLÉCHÉS

-DERFALOU-RCARBA
OISE-BOUTS-ALOI-
UNS-HA-IE-PSI-TU
SE-MUTEE-HUTTE-S
S-PATTE-GEREE-TM
ALERTE----ES-CRA
MARIE-----S-RAIL
AVIS-V-----BI-AG
-EL-REPUS-MARE-E
AR-GENIE-FUSE-BR
B-COLTS-DITE-ER-
UTILES-GELE-ABAT
S-TAN-FINE-GRAVE
AVANTCENTRE-ETES

LETTRES DE RAGTIME

---AMERIQUE---
----BLAKE-----
----NEGRE-----
---SCOTT------
--JOPLIN------
------MILLION-
-----MENUET---

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

Près de Béjaïa / Gros ventre
Sens / Fuites
Exagération / Humides
Article / Saint / espagnol / Gravis
Préposition / Volée / Pauses
Tableau / Champ
Un à Berlin / Note / Note
Allié / Pronom / Possessif
Ouverte / Article / Obséder
Rivière suisse / Artère / Hahnium
Conspuai / Forgés
Possessif / Foot à Hydra
Un à Berlin / Osmium
Membres / Tiges / Cédé
Dans la nuit / Sauts
Dans l'œil / Joyeux
Indignations / Possessif / Défaut
Espagnols / Molles / Nickel
Traîneaux / Parentes / Pronom
Cœur tendre / Décapité
Partiras / Gâteaux / Résistance
Traités / Douceur / Dorées
Choix / Tournant
Jaillir / Réside
Rejeté / Filets d'eau
Voyelle double / Remerciées
Aperçu / Possédée
Eprouvée / Jeu de cartes
Invité / Pauvreté
Tromperie / Affirmation
Un à Berlin
Erigeras / Ota la peau
Universels / Satisfait
Fou / Dinar
Actinium
Principales
Futur / Brillera
Libérée / Salut (ph)
Bâti / Souffrance
Couvercles / Foot à Oran
Lisière / Remerciées
Soldat / Saison / Conviendra
Placées / Fuites
Lanthane / Cri de douleur
Issus / Cries
Gonflement / Mettai / Demeurée
Tellure / Crack
Ecrasera / Piège (ph) / Osés
Hameau / Conifère
Exiguë / Ventilera
Offerte / Poissons
Fatiguera / Lave
Diplôme / Groupes
Précieux / Possessif
Dans la jetée / Virai
Gallium / Atouts / Planète
Abris / Ote
Noues / Part
Poissons / Couvrir
Monnaie / Nanti / Bord
Fin de soirées / Gauches
Pays / Plante
Ethique / Via
Mesures / Hameau
Plaque / Conjonction
Instrument / Démonstratif
Secs / Note
Rebelle / Palladium
Ville / Césium / Nickel
Club anglais / Oiseau
Partira / Feuille
Sur le quai
Cris / Néon
Limiter / Panorama

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vds F3, 85 m2, 3e étage - Cité 350-Logts, Bougara, wilaya de Blida. Tél.: 0771 47 13 89 NS

Ag. vd F2 acté, 1er étage, Azazga - F4, 1er étage, avec garage, M'douha, T-O - F4, 2e étage, 140 m2, vue s/mer, Tigzirt, Tizi-Ouzou. Tél.: 0771 75 65 04 - 0560 78 22 52 F106168/B13

Vds F4, Fouka - F3 A-Centre - F3 B-Ismaïl. - 0559 295 449 F141566

Vends F3, Claude-Debussy, 2e ét., refait. - 0558 91 47 48 F141575

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing dans des résidences gardées à Chéraga. Nous contacter au : 0559 122 101 F697

Vds, Staouéli, immeuble très commercial, R+ 2 étg, convient hôtel, showroom, siège société, banque, concessionnaire auto. Tél.: 0559 33 52 69 F141524

LOCATIONS

Loue résidence, 1 800 m2, Les Sources. - 0559 29 54 49 F141566

Loue sous-sol, 600 m2, centre El-Harrach, open-space, atelier M stock, supérette, 10 millions/mois. - 0669 371 977 F141580

Loue F3 (cabinet médical), Larbaâ, Blida. - 0661 93 83 21 F11520

Agence loue 2N/V F3, sup. 90 m2 + gar, à Birkhadem. - 0550 38 27 30 F141572

VILLAS

Ag. V. une très belle affaire : une villa à Aïn-Benian, La Madrague, sup. 320 m2, en RDC+1, au RDC 3 chambres, cuisine , et au 1er le grenier en open space avec chambre et sdalle de bains, avec une cour pour 6 voitures, acte. Prix : 9 000 unités. Tél.: 0556 65 93 25 F141583

Vds villa coloniale à Hammamet, 264 m2, R+2, vue surmer, 7 pcsdb dont dépendance, idéale pour profession libérale ou location, garage 2 v. Tél.: 0559 43 63 50 F141578

Vds villa + local, Bou-Ismaïl. - 0550 47 33 61 F141552

Vente maison coloniale, 427 m2 à Batna. Tél.: 0670 11 03 58 F141528

TERRAINS

Vds terrain agri. 3,5 ha, w. Alger. Tél.: 0550 44 85 25 F141538

Ag. vnd 650 m2, Birkhadem, 25 m/faç., résid. - 0771 210 441 F141575

LOCAUX COMMERCIAUX

Pro. imm. vd, à Boumerdès centre-ville, locaux aménag., surf. 40 m2, pour siège Sté, ag. tourisme, cabinet médical, huissier, notaire, avocat. - 0558 89 83 04 - 0560 250 210 - 0558 89 81 79 HB F084

Ag. vnd local 50 m2, Beaulieu, el-Harrach. - 0771 210 441 F141575

PROSPECTIONS

Couple cherche location, F1, F2, F3, Alger. - 0550 73 49 06 F141582

Skikda : particulier cherche à louer appartement F4 ou grand F3 à Skikda-Ville. Pas de courtier et pas d'agences. Tél.: 0541 67 35 75 F56247/B2

ANNIVERSAIRE

A notre petit prince DJOUAD ABDELRAOUF qui a soufflé sa quatrième bougie ce dimanche 21 février 2016. En cet heureux événement, ton papa Abderezak, ta maman, ton frère Wassim et tes grands-pères te souhaitent un joyeux anniversaire et une longue vie.

On t'adore Abdou.

F121

ANNABA - Sidi Amar.

Vends avec acte 4e étage, cité du 1er Mai, U-V 4/5.

TEL : contacter 05 57 33 67 61 - 06 66 76 91 14 NS

Offre d'emploi

Annaba. Entreprise cherche:
- Un responsable commercial maitrisant l'outil informatique et le français
- Un ingénieur en marketing
- Une agent de saisie habitant de préférence Annaba El Bouni.

Envoyer CV à goldsteeleurl@gmail ou goldsteelmatconst@hotmail.fr

SOS **Vieille dame, 91 ans, cherche couches adultes, larges. Tél.: 0540 24 73 95**

SOS Cherchons **en urgence** donneurs de **plaquettes de sang** habitant Tizi-Ouzou ou dans les environs, pour sauver la vie d'une jeune fille leucémique hospitalisée au CHU de Tizi-Ouzou. — Appeler le **0550 21 33 55 (URGENCE SIGNALÉE)** GR/B13

Décoration Jardins

Tous travaux d'espaces verts
Gazon en plaques pour pelouses
Réalisation de parcs et jardins
Décoration intérieure et extérieure
Conception de cascades
Devis et plans gratuits
Tél: 0770 884 901
023 480 269
decojardinsalgerie@gmail.com

FAITES APPEL AUX PROS

- Mariages, fiançailles, anniversaires, événements, spots télé, séminaires, conférences, et autres
- Caméras professionelles, tournage + montage vidéo

- Sono et disc-jockey
- Clowns
- Magiciens
- Animations diverses

Tél. : 06 75 11 57 55

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Meubles, électroménager, informatique ! Tout à crédit. - Enlèvement sans paiement. - 24 mois crédit sans intérêts. - Livraison immédiate. - Expo : Ô MARKET/SOLI - 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0555 92 61 55 - 0560 93 94 80/81 - 021 73 48 42 F075

PERDU-TROUVÉ

Perdu cachet rond portant la mention : Eurl Area Voyages - RC 15/00 + 0049372 B/14 - 24, rue des frères Hemdad, Tizi-Ouzou - Agr. n° 405/2014 - Tél.: 026 22 94 84 + Décline toute responsabilité quant son utilisation frauduleuse. F10576/B13

Loue licence taxi, w. Alger. - 0773 24 27 25 F141579

Vente de matériel : Centrale à béton 60 m3 - 3 camions malaxeurs CAMC - 3 camions malaxeurs MAN - 1 pompe à béton Daewoo - 1 chargeur sur pneu - 1 groupe électrogène - 4 cabines sahariennes. - Tél.: 0555 04 78 64 F106146/B13

Prenons travaux de peinture, maçonnerie et étanchéité. Tél.: 0553 08 24 47 F141569

LOUE PELLE HYDRAULIQUE

sur chenilles, neuve, marque Hyundaï, modèle R220 LC7, pour entreprise ou chantier, longue durée.

Tél.: 0557 95 35 94 NS

CYLKA – Soins à domicile

• ***Ambulance 24h/24*** •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Le plus grand choix de montres en Algérie. Au plus bas prix, de 200 DA à 100,000 DA. - SOLI - 16, rue Hassiba-B-Bouali. F112/B1

SOS **Urgent** : JF, 18 ans, handicapée 100 %, cherche couches 3e âge, bébé n° 6. - Tél.: 0553 41 39 11

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Tous travaux d'étanchéité, plomberie. - 0550 38 56 20 F141562

SOS **Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 14 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes). Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26**

OFFRES D'EMPLOI

RESTAURANT
CHERCHE

• Cuisinier • Aide-cuisinier
• Serveur qualifié

Alger-Centre, avec hébergement.

Tél.: 0552 13 65 16 - 0552 13 84 11 NS

Agence de voyages à Alger cherche un directeur technique. Diplôme requis : licence dans le tourisme. Contacter : agence de tourisme et voyages. - 0556 83 15 08 NS

Cherche conducteur d'offset 2 couleurs, Rolland Favorite. Salaire intéressant. - Benchoubène. Tél.: 0560 36 37 60

Crèche privée à Beni-Messous cherche éducatrice diplômée dans différentes sections (moyenne et grande section) maîtrisant la langue française et l'arabe pour la rentrée 2015/2016. Veuillez nous contacter au 0550 41 55 28 Kb

Rec. femme et homme de ménage hab. Beni-Messous et env. Tél.: 021 63 27 18 - 0560 09 98 45 - 0560 09 98 75

Boutique habillement, Alger-Centre, cherche gérant, caissière. - 0560 35 70 95 F141582

Magasin El-Hamiz cherche magasinier, gérant. - 0560 35 70 95 F141582

Ecole cherche 1 secrétaire diplômée. Faxer CV : 021 96 34 80 - BEO. F141571

SOS **Urgent** : cherche médicament **Foncitril 4000** - Tél.: 0771 22 91 17

SOIR DE LA FORMATION

PROF DONNE COURS DE SOUTIEN maths pour élèves 4e année moyenne et BEM. - Appeler au : 0664 23 99 81 NS

SMATECH (School of Management & Technology), école agréée par l'Etat, spécialisée en **HSE**, et en partenariat avec **BOSHA** (Bureau Occupational Safety et Health Algeria) et **OSHA Academy** des USA, assure la formation en : • **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour : **Manager - Superviseur - Inspecteur.** • **Agent de sécurité et de prévention.** — Les attestations **HSE** sont délivrées par **OSHA Academy des USA**. • **Intendance ;** • **HACCP ;** • **Cours de langues ;** • **Informatique.** — Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : **026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951** - **Adresse** : Rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou - E-mail : ecolesmatech@yahoo.com - Visitez notre site web : **www.smatech-tiziouzou.com** F10618/B13

A l'occasion de son 19e anniversaire, IMA vous offre des remises (jusqu'à 30 %) sur les tarifs des formations : cameraman (camerawoman), montage vidéo pro, webmaster, infographie pro, 3 DA Max, Autocad, Delphi, C#, Java, SQL Server, réseaux et systèmes, configurations des routeurs et Switch Maint (GSM, smartphones, tablettes), maint. (matériels électroniques, micros, photocopieurs), vidéosurveillance et électricité bâtiment. — **Tél.: 023 51 07 20 - Mob.: 0551 959 000 (El-Madania).** F022

Le Soir
PANORAMA

Petits meurtres entre Algériens

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

L'info essentielle est dissimulée au milieu d'un article, apparemment destiné à accompagner la «réforme» du wahhabisme, annoncée par l'Arabie Saoudite, dans le sillage des guerres tous azimuts. Ceci, bien que niant officiellement l'existence d'une idéologie wahhabite, régissant la pratique religieuse et la gestion de l'Etat, matrice de l'Islam politique et de tous les malheurs actuels du monde musulman. L'article signé Amr Al-Khatib, très certainement un pseudo de circonstance, est paru dans le magazine «Elaph», l'un des médias les plus alignés sur les thèses de Riyad. Intitulé «Notre problème avec les théologiens hésitants», le texte se présente comme un pamphlet contre les signes de l'extrémisme religieux, non pas en terre d'Islam, mais en Occident. Ainsi, il conseille aux femmes musulmanes vivant en Europe de ne pas porter le hidjab, non pas parce qu'il n'est pas une obligation, mais par souci de discrétion, par crainte de l'islamophobie. Autrement dit, une Algérienne qui porte le voile obligatoire à Alger, doit l'enlever lorsqu'elle est à Paris, pour ne pas se faire remarquer, voire agresser, sachant que tous les Européens sont d'odieux racistes. Ce racisme s'exprimant surtout contre les manifestations ostentatoires de religiosité, ces dernières tendraient à diminuer, ainsi que le nombre des femmes voilées dans les espaces publics.

Après le voile, l'autre sujet de controverse, voire de discorde en Europe, c'est celui du jeûne du Ramadhan et de sa pratique exténuante, surtout dans les périodes estivales où les journées sont particulièrement longues. Le jeûne est d'autant plus dur à supporter que les employeurs européens ignorent tout de ses bienfaits et obligent les musulmans à travailler, comme en temps normal. La solution existe et elle est à la portée de tout le monde, et principalement de tous les musulmans qui vivent en Europe et qui souffrent le martyre, notamment en périodes de chaleur. «Les musulmans ont essayé de s'y conformer, s'armant de volonté suivant les recommandations des théologiens hanbalites et autres, qui ne pensent qu'à la mort, au lieu de penser à la vie. Ils ont oublié, note Amr Al-Khatib, que le musulman ne vit pas dans un État musulman, et qu'il doit travailler du matin au soir, l'essentiel en Occident étant de travailler et de réaliser». Opposant la fatwa qui autorise à celles qui interdisent, l'auteur affirme avoir découvert et débarrassé de la poussière une fatwa qui permet aux gens de jeûner selon l'heure de La Mecque. Cette fatwa est du célèbre Cheikh Mohamed Abdou qui avait désapprouvé, lors d'une visite en France, les musulmans qui jeûnaient et avait préconisé qu'ils observent le Ramadhan, en suivant l'horaire de La Mecque.

Je ne suis pas spécialiste en décalage horaire, mais si l'on considère l'écart de trois heures qui existe entre Paris et La Mecque, je suppose que ça doit être tout bénéfice pour les bons musulmans. Surtout qu'il s'agit de remplacer le fameux «qui dort dîne», par un plus austère "qui dort jeûne", un jeûne avantageusement écourté, à l'heure de sa rupture. Alléchante perspective que devraient envisager sérieusement les responsables religieux d'Europe, au lieu de militer pour le voile. Toutefois, notre ami (soudainement devenu) avoue qu'il n'est pas facile de convaincre les théologiens wahhabites d'aujourd'hui, atteints de lithiase cérébrale. C'est sans doute à ces théologiens et à leurs devanciers que pense la Saoudienne Nadine Labdayer, lorsqu'elle évoque «Des États qui imposent à leurs citoyens d'aller au paradis» (Voir sur ce site : http://middleeasttransparent.com/ar/). Une critique en règle des mœurs sociales et politiques de son pays, et des autres États arabes. Extraits :

«Que tu le veuilles ou non, tu entreras au paradis malgré toi. Tu n'as pas le choix. Que tu sois contraint ou consentant (une question qui a divisé tous les théologiens), c'est un détail auquel ne s'arrêtent pas les autorités qui dirigent leurs peuples en recourant aux indulgences. Ici, le pouvoir t'aime à un point insupportable. L'État se préoccupe de toi alors que tu as quarante, ou soixante ans, comme ta mère s'inquiétait pour toi, lorsqu'adolescent tu rentrais tard. Même au jugement dernier, rassure-toi, c'est le pouvoir qui sera jugé à ta place. Le pouvoir est une mère attentionnée, mais impitoyable. Malheur à toi, si tu passes la nuit à méditer sur Dieu et sur les mystères de la création. Couche-toi de bonne heure, puis réveille-toi, va à ton travail, et acquitte-toi des obligations religieuses qui te sont imposées au nom du cheikh (descendant des premiers, des prédécesseurs). Et ce «fils de...» est une personne qui est passée par nos lieux sinistrés, il y a des lustres et des lustres, sans se douter que des groupes de naïfs, d'idiots (nous), lui succéderaient et s'entretueraient à cause de ses idées, de ses pirouettes, ou de ses erreurs, ou encore à cause de sa science immuable. Autre chose : l'État te cataloguera et t'imposera son rite. Dans ce genre d'État, on mobilise les ressources naturelles, les finances et l'économie, pour obtenir plus de soumission, plus de servilité, au lieu de les consacrer à la recherche scientifique et au progrès. Qu'en est-il du reste du monde? Il n'existe pas, ou il est si dissolu, et sa survie est provisoire (...) Qu'en est-il de leur devenir? Ils ont la vie terrestre, et nous avons l'Au-delà. Ce sont ces histoires que le pouvoir raconte à ses enfants avant qu'ils ne s'endorment. Ceci n'est qu'une partie de ce que nous ont appris nos écoles. Ensuite nous nous enhardissons à nous interroger sur le terreau fertile d'où est né le terrorisme, et pourquoi l'Arabe ne produit pas. Il ne produit pas parce qu'il est un refoulé sexuel qui attend les Houris, un apathique qui rêve d'éternité, au milieu de tous les péchés dont jouit l'homme occidental».

Vous aurez remarqué les termes utilisés, surtout dans les deux dernières phrases, et leur similitude avec ce qu'a écrit Kamel Daoud, le mois dernier à propos des évènements de Cologne.

À part, quelques vociférations habituelles sur les réseaux sociaux, Nadine Labdayer va certainement échapper au lynchage spécialement réservé au chroniqueur et écrivain algérien. Au reste, en cherchant dans la presse du Moyen-Orient, je n'ai trouvé qu'un texte du niveau de la fatwa de 2014 appelant au meurtre de Kamel Daoud, celui d'un certain Othmane Saadi. Parmi la dizaine d'articles consultés, tous plus ou moins élogieux, il n'y a que celui de l'islamo-baathiste, “pur Amazigh” par ailleurs, qui détonne. Il n'appelle pas ouvertement à lapider Kamel Daoud, mais il réunit tous les éléments d'un réquisitoire, agissant en procureur, alors qu'il se prétend écrivain. Il y aura toujours des vérités qu'il est interdit de proférer ailleurs, et dans une autre langue que l'arabe, et Kamel Daoud a l'immense tort d'écrire en français. Il est d'autant plus coupable qu'il a échappé au filet scolaire mis en place par les obscurantismes qui ont présidé aux destinées de notre système éducatif. Il reste que dans ce pays, on n'est jamais aussi bien assassiné que par les siens, et dans ce métier Othmane Saadi a fait école aussi. Une histoire de petits meurtres entre Algériens, mais pas nécessairement frères.

A. H.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

La Firme et sa «Boîte » !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

- C'est quoi ce grondement au-dessus de nos têtes ?
- C'est rien ! Juste des avions US qui bombardent la Libye voisine.
- Ouf ! Tu me rassures ! Un moment, j'ai eu peur !

La Firme à une Boîte. Je ne lui ai pas encore donné de nom. Disons qu'on pourrait l'appeler la «Boîte à sentiments». Ou encore «La Boîte à attitudes» ou encore «La Boîte à comportements». Vous pouvez participer à baptiser cette Boîte, je suis ouvert à toutes les propositions. En attendant, notre Boîte vient, une nouvelle fois, d'être ouverte et celui ou ceux qui en ont la charge, l'accès, en ont sorti un nouveau sentiment à usage immédiat. Ouyahia, à partir de Skikda où il tenait meeting, a eu à essayer l'outil «sentiment» dont il a été destinataire. Et du coup, devant des gens poliment médusés, il a déclaré ceci : nous sommes les meilleurs amis Saâdani et moi. Nous sommes même frères. Et au RND, nous n'avons aucun problème avec le FLN, bien au contraire. Etonnant tout de même pour qui suit un peu l'actualité, certes changeante et riche de la Boîte et de sa propriétaire, la Firme. Il y a quelques semaines à peine, le dernier truc sorti de la Boîte ordonnait à Ammar et à H'mimed de s'étriper fort, en public, de préférence, et de vérifier tout le temps que micros et caméras étaient bien allumés avant d'allumer l'adversaire. Et là, donc, quelques jours plus tard, la Firme a rouvert sa Boîte et visiblement en a sorti une sorte de contre-ordre sentimental. Amimer et H'mimed doivent à présent s'aimer envers et contre tout, jusqu'à nouvel ordre fourni par la Boîte. L'amour à la carte, ya h'bibi ! J'en ai la larme à l'œil tellement c'est beau ! Des fois, je dois bien l'avouer, je jalouse la Firme, sa Boîte magique et les destinataires des outils de la Boîte. Ils en ont de la chance de pouvoir ainsi faire joujou tout le temps, de dicter, pour la Firme, et d'obéir et d'appliquer, pour les exécutants, tout ce que la Boîte contient comme directives sentimentales. Mais on m'a chuchoté à l'oreille qu'il ne me fallait surtout pas faire montre de jalousie malsaine ni d'envie déplacée. Car, pour vous et moi, amis lectrices et lecteurs, il «paraîtrait-il» qu'existe une autre Boîte, rien que pour nous. Et là, pas besoin de vous creuser les méninges pour la baptiser, lui trouver un nom. Elle en a déjà un : la Boîte à Cons ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.